



DOM Security

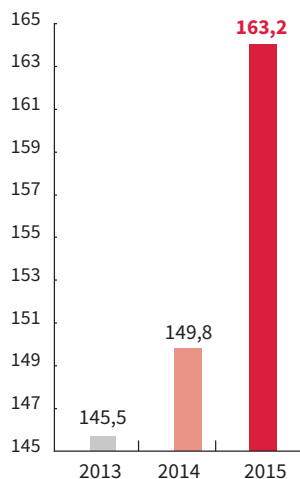
Rapport Annuel 2015



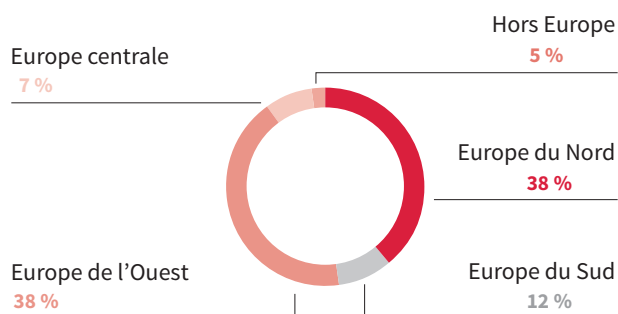
we domore for security



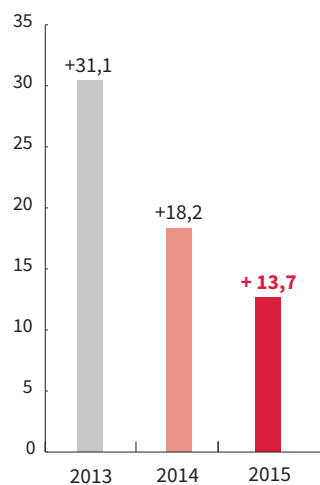
Evolution du chiffre d'affaires en millions d'euros



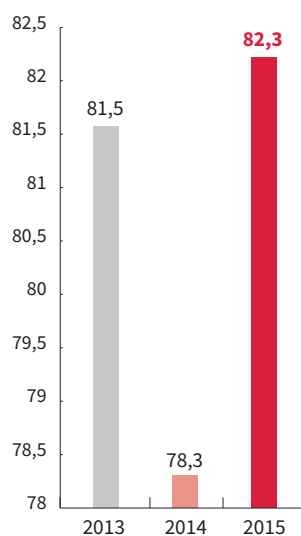
Répartition des ventes en 2015



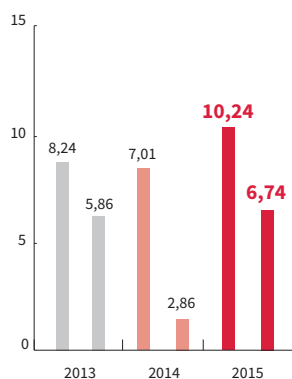
Evolution de la trésorerie financière nette en millions d'euros



Evolution des capitaux propres en millions d'euros



Evolution du résultat opérationnel et du résultat net part du Groupe en millions d'euros

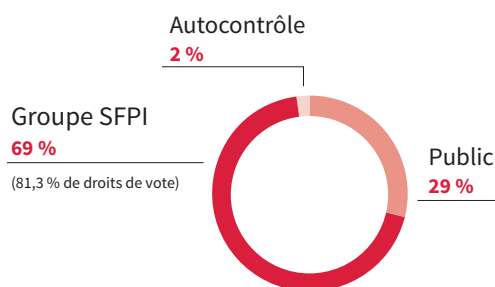


Données par action

En euros	2013	2014	2015
Résultat net par action part du groupe	2,44 €	1,18 €	2,76 €
CAF par action	4,80 €	4,10 €	5,3 €
Dividende net€	1,75 €	1,50 €	1,50 €
NB titres (hors auto-contrôle)	2 387 746	2 387 746	2 387 746

Place de cotation : Euronext Paris
Compartment C
Code ISIN : FR0000052839
Code Reuter : SCDV
Indice : CAC all shares

Répartition de l'actionnariat au 31/12/2015 en pourcentage (% en droits de vote)



Evolution du cours de bourse sur 3 ans Cours au 27/04/2016 : 33,71 €





Sommaire

1.	Mot du Président Directeur Général	2
2.	Rapport de gestion	3
3.	Comptes annuels au 31 décembre 2015	26
4.	Comptes consolidés au 31 décembre 2015	38
5.	Rapport du Président Directeur Général établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce	67
6.	Rapports des Commissaires aux Comptes	73
7.	Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales	86
8.	Projet des Résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 mai 2016	89



1. Le mot du Président Directeur Général

« Spécialiste européen des serrures et systèmes de sécurité »

DOM SECURITY est un groupe industriel indépendant, spécialisé dans les serrures et systèmes de sécurité.

La vocation de DOM SECURITY est de concevoir, de fabriquer et de commercialiser :

- **des systèmes mécaniques, électriques et électroniques de contrôle des accès** pour de grandes organisations et des sites à risque ;
- **des serrures pour matériels et équipements**, destinées aux industriels en fournissant des solutions clés en main, en liaison avec leurs bureaux d'études ;
- **des serrures pour le bâtiment**, offrant une large gamme reconnue d'équipements pour la première et la deuxième monte.

Le chiffre d'affaires consolidé 2015 affiche une hausse de 8,9 % par rapport à 2014 et s'élève à 163 232 K€.

Le résultat opérationnel courant ressort à 12 544 K€ contre 9 591 K€ en 2014.

Le résultat net des entreprises consolidées s'élève à 6 737 K€ contre 2 859 K€ en 2014, et la capacité d'autofinancement affiche une augmentation de 27 % à 12 639 K€.

Le bénéfice net par action ressort à 2,76 € contre 1,18 € en 2014.

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires se répartit comme suit selon les secteurs géographiques opérationnels ci-après :

- Europe de l'Ouest : 70 378 K€ (43,12 %).
- Europe du Nord : 60 155 K€ (36,85 %).
- Europe du Sud : 22 035 K€ (13,50 %).
- Europe Centrale : 10 664 K€ (6,53 %).



2. Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 MARS 2016 A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES DU 19 MAI 2016

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

COMPTES ANNUELS

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 3 605 090,39 €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

ACTIVITE ET RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015.

1. – Activité de la Société

Afin de participer à la reconstitution des capitaux propres de sa filiale DOM-MÉTALUX, DOM SÉCURITY a souscrit à son augmentation de capital en mai 2015, à hauteur de 1 998 400 euros.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2015, DOM SÉCURITY a acquis 97,47 % de la société de droit espagnol dénommée MCM SA (Metalurgica Cerrajera de Mondragon) devenue DOM-MCM, située à Vitoria au Pays Basque espagnol, qui fabrique et commercialise des serrures.

Dans le cadre de la réorganisation commerciale du Groupe, DOM SÉCURITY a cédé en novembre 2015 à sa filiale EURO-ELZETT, 100 % des parts qu'elle détenait dans sa filiale commerciale SÉCURIDEV HONGRIE, moyennant le prix total de 3 000 000 HUF (soit 9 611,81 euros).



2. – Résultats financiers de la Société

Le chiffre d'affaires de 2 041 K€ est constitué pour l'essentiel de refacturation de frais communs et de frais de personnel portés par DOM SECURITY pour le compte de ses filiales.

Le résultat d'exploitation reste négatif, passant de (507) K€ à (838) K€.

Le résultat financier est en augmentation, passant de 4 526 K€ à 5 475 K€, en raison essentiellement du dividende versé par les filiales.

Le résultat exceptionnel passe de (8 924) K€ à (870) K€.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat ci-après, en comparaison avec l'exercice 2014 :

	Exercice 2015	Exercice 2014
Chiffre d'affaires	2 040 883	1 382 296
Produits d'exploitation	2 127 560	1 392 983
Charges d'exploitation	2 965 713	1 899 992
RESULTAT D'EXPLOITATION	-838 152	-507 009
Produits financiers	5 536 073	4 538 801
Charges financières	60 970	12 355
RESULTAT FINANCIER	5 475 104	4 526 446
RESULTAT COURANT	4 636 951	4 019 437
Produits exceptionnels	190 914	73 567
Charges exceptionnelles	1 060 949	8 997 617
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-870 035	-8 924 050
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	--	--
Impôts sur les bénéfices	161 826	1 481 112
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 605 090	-6 385 725

ACTIVITE JURIDIQUE.

© Approbation des comptes de l'exercice 2014

Lors de votre assemblée générale mixte en date du 10 juin 2015, vous avez approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014, faisant apparaître une perte nette comptable de (6 385 725) €, que vous avez décidé d'affecter comme suit :

Origine :

- Résultat de l'exercice : (6 385 725) €.

Affectation :

- Compte Report à nouveau : (6 385 725) € dont le solde créditeur d'un montant de 42 453 724,5 € a été porté à 36 067 999,5 €, avant distribution du dividende,
- Dividende : 3 665 928 €, soit 1,50 € par action, prélevés sur le compte Report à Nouveau, dont le montant a été porté à 32 402 071,5 € après affectation du résultat.

Le dividende en numéraire a été mis en paiement le 15 juin 2015.

Conformément à la loi, les actions détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende n'ont pas donné droit au dividende.

⊙ Conventions et engagements réglementés

Nous avons donné à nos Commissaires aux comptes toutes les indications utiles pour leur permettre de présenter leur rapport spécial sur les conventions et engagements visés par l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

A cet effet, nous vous informons que la nouvelle loi sur les conventions réglementées a introduit l'obligation pour les conseils d'administration d'examiner toutes les conventions antérieures dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé. En outre, les conventions renouvelables par tacite reconduction, doivent désormais faire l'objet d'une autorisation annuelle du conseil d'administration. A défaut, lesdites conventions doivent être soumises à la ratification de votre assemblée.

Dès lors, nous vous demandons de ratifier les conventions de prestations de services ainsi que les conventions d'intégration fiscale conclues respectivement avec les sociétés : DENY SECURITY, DOM RONIS, DOM-METALUX, PICARD-SERRURES, OMNITECH SECURITY, DOM-CR, EURO-ELZETT, DOM GMBH & CO – DOM SUISSE – DOM-UK – DOM POLSKA (anciennement METALPLAST CZESTOCHOWA) – DOM-TITAN – UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD – DOM-MCM.

Nous vous demandons de ratifier également la nouvelle convention de prestations de services conclue au cours de l'exercice écoulé. Il s'agit de l'avenant numéro 2, à la convention de prestations de services du 5 décembre 2001, conclue le 21 décembre 2015 avec effet au 1^{er} janvier 2015, avec les filiales : DENY SECURITY, DOM RONIS, DOM-METALUX, PICARD-SERRURES, OMNITECH SECURITY, DOM-CR, EURO-ELZETT, DOM GMBH & CO – DOM SUISSE – DOM-UK – DOM POLSKA (anciennement METALPLAST CZESTOCHOWA) – DOM-TITAN – UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD – DOM-MCM.

En effet, cette convention qui n'a pas été au préalable autorisée par le conseil d'administration a pour objet, de tenir compte de la nouvelle organisation et des besoins du Groupe DOM SECURITY et prendre en compte l'évolution du périmètre Groupe (*disparition de sociétés, acquisition de sociétés, changement de dénomination sociale, etc.* ;).

La personne concernée par cette nouvelle convention est Monsieur Henri MOREL en qualité de Président de DENY SECURITY, DOM RONIS, DOM-METALUX, PICARD-SERRURES, OMNITECH SECURITY et administrateur et Président Directeur Général de DOM SECURITY.

Nous vous précisons enfin que, conformément à la nouvelle loi sur les conventions réglementées, toutes ces conventions ont fait l'objet d'un examen de votre conseil d'administration.

⊙ Affectation du résultat de l'exercice 2015

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 605 090,39 €, comme suit :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 3 605 090,39 €.

Affectation :

- Dividende : 3 665 928 € soit 1,50 € par action, prélevés comme suit :
 - 3 605 090,39 € correspondant au résultat de l'exercice.
 - 60 837,61 € prélevés sur le compte Report à nouveau.
- Le compte Report à nouveau dont le solde créditeur s'élève à 32 486 380,95 € sera ramené à 32 425 543,34 € (incluant le dividende revenant aux actions auto détenues, 84 309 €).

Nous vous informons que :

- ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts ;
- suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21 %.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 30 mai 2016.

⊙ **Dividende et détention par la Société de ses propres actions**

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte Report à Nouveau.

⊙ **Rappel des dividendes distribués au cours des exercices précédents**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué	Dividende par action
2012	3 054 940 €	1,25 €
2013	4 276 916 €	1,75 €
2014	3 665 928 €	1,50 €

⊙ **Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

⊙ **Activité en matière de recherche et de développement**

Notre Société n'a pas immobilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice 2015 au poste « Frais de recherche et de développement » à l'actif du bilan.

⊙ **Tableaux des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices**

Au présent rapport, est joint en annexe le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

⊙ **Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs**

En application des dispositions des articles L. 441-6-1 al. 1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau ci-après, la décomposition à la date du 31 décembre 2015, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs en K€, par date d'échéance :

Echéances	Dettes échués à la clôture	Echéances entre J et J + 30	Echéances entre J + 31 et J + 60	Echéances au-delà de J + 60	Factures non parvenues	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs (401 + 403)	115	259	213	331	--	918
Fournisseurs d'immobilisations (404 + 405)	--	--	--	--	--	--
Total à payer	115	259	213	331	--	918
Factures non parvenues (408)	--	--	--	--	138	138
Autres	--	--	--	--	--	--
Total au 31-12-2015	115	259	213	331	138	1 056
Total au 31-12-2014	33	419	18	--	44	514

J = Date de clôture

PRISE ET CESSION DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE.

⊙ Participations prises au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes annuels.

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a acquis 97,47 % du capital social de la société de droit espagnol dénommée MCM SA (Metalurgica Cerrajera de Mondragon) devenue DOM-MCM, située à Vitoria au Pays Basque espagnol.

⊙ Répartition du capital social et des droits de vote

Nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales ci-après, conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues notamment en application de l'article L. 233-7 et L. 233-12 de ce code :

	% capital social	% droits de vote
INTERNATIONAL VALUE ADVISERS LLC « IVA » SARL 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, 19808 DELAWARE, USA	16,33	10,54
GROUPE SFPI SA 20 rue de l'Arc de Triomphe – 75017 PARIS RCS PARIS B 393 588 595	69	81,37
STOCK PICKING FRANCE FCP Géré par JOUSSE MORILLON INVESTISSEMENT 4 rue Frédéric Bastiat – 75008 PARIS	2,19	1,41

⊙ Franchissement de seuil

La Société a prévu un franchissement de seuils statutaires. En effet, toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir ou cesse de détenir une fraction égale à 2 % du capital social ou des droits de vote ou tout multiple de ce pourcentage, est tenue d'en informer la Société, dans un délai de quinze (15) jours à compter du franchissement du seuil de participation, par lettre recommandée avec avis de réception adressée à son siège social en précisant le nombre d'actions et de droit de vote détenus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, sont privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi.

⊙ Actions inscrites au nom de la Société

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par votre assemblée générale mixte du 29 novembre 2011, arrivé à expiration le 29 mai 2013, la Société détenait au 31 décembre 2015, 2,3 % de son capital social, soit 56 206 de ses propres actions d'une valeur au cours d'achat de 27,29 € pour une valeur nominale de 15 €.

⊙ Etat de la participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice 2015, aucun salarié ne détenait de titres de la Société.



© Gouvernance de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-37, alinéa du Code de commerce, le Président Directeur Général a établi son rapport spécial rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Ce rapport, joint au présent rapport de gestion soumis à votre approbation, vous donnera toutes les indications sur la composition de votre Conseil au cours de l'exercice écoulé.

*
* * * *

RESPONSABILITE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE.

NOTE METHODOLOGIQUE

Périmètre de consolidation

L'effectif total et sa répartition ainsi que l'ensemble des autres indicateurs concernent la totalité du personnel présent au 31 décembre 2015 sur l'ensemble des filiales du Groupe DOM SECURITY consolidées par intégration globale à savoir quinze sociétés incluant la société mère.

Le périmètre 2015 est élargi par rapport à celui de N-1, qui comprenait uniquement les sites de production des sociétés françaises DENY SECURITY SAS, DOM RONIS SAS, PICARD-SERRURES SAS, DOM-METALUX SAS, de la société anglaise DOM UK LTD et de la société allemande DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG, à l'exclusion des sièges administratifs. Aussi, une comparaison avec les données au 31 décembre 2014 est hasardeuse.

Référentiel de remontée des données

Des outils communs de collecte des données ont été mis en place dans les filiales du Groupe concerné, afin de faciliter la remontée des données sociales, environnementales et sociétales.

Effectifs

Les effectifs indiqués dans le paragraphe I) « Effectif total et répartition » concernent la totalité du personnel du Groupe présent au 31 décembre 2015, incluant les salariés avec un contrat à durée indéterminée et à durée déterminée, hors contrats de professionnalisation, d'apprentis, de stagiaires et d'intérimaires. Il convient de préciser que deux sociétés sur les quinze interrogées ont communiqué leur effectif moyen et non l'effectif au 31 décembre (il s'agit des sociétés EURO-ELZETT et DOM-MCM qui représentent 13 % cumulés de l'effectif Groupe).

I. INFORMATIONS SOCIALES.

a. Emploi

Le pôle DOM SECURITY compte 1 506 salariés au 31 décembre 2015.

En 2014, le Groupe DOM SECURITY comptait 1 492 salariés. Il convient de préciser que la société DOM-MCM est entrée dans le périmètre du Groupe en cours d'exercice et emploie 48 salariés. A iso périmètre, l'effectif 2015 est de 1 496 personnes.

i. Effectif total et répartition par type de contrats (en consolidée)

Catégories Professionnelles	Ouvriers		Employés		Maîtrises		Cadres		Total		Total
	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI	
Effectif	31	760	26	434	1	162	0	130	58	1 486	1 544
% sur effectif global									3,8	96,2	100

ii. Répartition par zone géographique

Au 31 décembre 2015, la répartition de l'effectif par zone géographique est la suivante :

Zones géographiques	Effectif	%
Europe du Nord	441	28,6
Europe de l'Ouest	565	36,6
Europe du Sud	296	19,2
Europe Centrale	242	15,6
Total	1 544	100

Cette répartition fait suite à la réorganisation du pôle DOM SECURITY au début de l'exercice.

iii. Répartition par sexe

Catégories Professionnelles	Ouvriers		Employés		Maîtrises		Cadres		Total		Total
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Effectif	417	374	292	168	131	32	110	20	950	594	1 544
% sur effectif global									61,5	38,5	100

Au 31 décembre 2015, 38,5 % de l'effectif était des femmes. Dans l'industrie en 2012, seule 28,5 % des postes étaient occupés par des femmes (source INSEE, observatoire des inégalités).

iv. Répartition par âge

Catégories Professionnelles	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	Total	% effectif global
< 30 ans	77	68	10	10	165	10,7
de 30 à < 45 ans	208	137	65	52	462	29,9
de 45 à < 55 ans	300	153	58	47	558	36,1
55 ans et plus	206	102	30	21	359	23,3
Total	791	460	163	130	1 544	100
% sur effectif global	51,3	29,8	10,5	8,4	100	

v. Intérimaires

Sur l'ensemble du Groupe DOM SECURITY, 33 personnes étaient en contrat d'intérim au 31 décembre 2015.

vi. Embauches

Sur l'ensemble de l'année, au sein du Groupe DOM SECURITY, 125 salariés ont été embauchés selon la répartition suivante :

Type contrat	Effectif	%
CDD	72	57,6
CDI	53	42,4
Total	125	100
Sexe	Effectif	%
Hommes	72	57,6
Femmes	53	42,4
Total	125	100

Il convient toutefois de souligner que, sur les 125 embauches, 38 correspondent à une comptabilisation de sous-traitants, sur la filiale slovène portant les embauches « pures » à 87 personnes.

vii. Départs : Ruptures conventionnelles – démissions – licenciements et retraites

Les départs sur 2015 pour l'ensemble du Groupe se décomposent de la manière suivante :

Motif	Effectif	%	
Ruptures conventionnelles	12	8,3	
Démissions	28	19,3	
Fin de CDD	11	7,6	
Licenciements	Economique	32	22,1
	Faute grave	4	2,7
	Inaptitude	11	7,6
Retraites	47	32,4	
Total	145	100	

Au niveau du Groupe DOM SECURITY, en 2015, les départs non contentieux, hors retraites et fin de CDD s'élèvent à 40 (soit 2,6 % des effectifs).

Sur la même période, 47 licenciements ont été prononcés (33 % des départs).

Au 31 décembre 2015, seuls 7 prud'hommes concentrés sur deux sociétés étaient en cours et avaient pour motifs des licenciements sans cause réelle et sérieuse.

viii. Rémunération et leur évolution

Ces informations consolidées regroupent les filiales françaises et étrangères.

	2015	2014
Masse salariale hors charges (K€)	50 882	48 220

Il existe des contrats d'intéressement et de participation dans les filiales françaises du Groupe.

b. Organisation du travail

i. Organisation du temps de travail

Le Groupe DOM SECURITY s'engage à respecter les obligations légales et contractuelles en matière d'horaires de travail dans chacune de ses filiales. Le temps de travail est fonction de l'activité.

ii. Absentéisme

Les tableaux ci-après indiquent le nombre de jours d'absence par type selon les catégories professionnelles :

Type d'Absence	Ouvriers	Employés	Maîtrises	Cadres	Total	% sur total d'absentéisme
Maladie	12 550	4 671	1 284	315	18 820	84,2
Accident du travail	1 024	32	2	0	1 058	4,8
Maternité / Paternité	1 150	752	179	35	2 116	9,5
Absences injustifiées	37	61	36	0	134	0,6
Evènements familiaux	115	49	40	13	217	0,9
Total	14 876	5 565	1 541	363	22 345	100

c. Relations sociales

i. L'organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci.

La qualité du climat social au sein du Groupe DOM SECURITY est le fruit de bonnes pratiques à l'initiative de chaque filiale en matière de dialogue social. Ces pratiques se traduisent dans les données relatives aux départs au sein du Groupe.

ii. Bilan des accords collectifs

Des accords de modulation et de démodulation ont été mis en place dans la plupart des filiales françaises du Groupe en fonction de la charge de travail. Les filiales étrangères se réfèrent exclusivement à leur législation.

Il existe des accords d'intéressement et de participation dans les filiales du Groupe.

d. Santé et sécurité

i. Conditions de santé et de sécurité au travail

Les sociétés du Groupe qui étaient concernées par la mise en place d'un accord de pénibilité, ont pris les mesures nécessaires afin de combattre notamment le facteur risque lié aux travaux répétitifs et aux postures pénibles.

Le Groupe poursuit la politique d'hygiène et de sécurité des sites de production par le remplacement systématique des machines nécessitant une haute sécurité. C'est dans cette optique que la formation des salariés aux différents risques est effectuée et suivie grâce à la mise en place d'un document unique d'évaluation des risques.

Ces pratiques s'appliquent sur l'ensemble des sociétés du Groupe en France comme à l'étranger.

ii. Accidents de travail

Ses données sont traitées dans le tableau « Absentéisme ». Eu égard aux différents pays dans lesquels le Groupe est présent, les calculs des taux de fréquence et de gravité des accidents de travail n'ont pas pu être définis avec fiabilité pour 2015. Il en va de même pour les maladies professionnelles dont la définition change selon le pays.

e. Formation

i. Politiques mises en œuvre en matière de formation

La gestion des formations au sein du Groupe DOM SECURITY est le fruit de bonnes pratiques à l'initiative de chaque filiale. La formation est essentiellement déterminée à partir des entretiens individuels et en fonction des besoins de l'entreprise.

ii. Nombre total d'heures de formation

Les heures de formation sont comptabilisées sur l'ensemble du pôle à l'exception des sociétés DOM SECURITY, DOM POLSKA et UCEM qui n'ont pas été en mesure de communiquer des données homogènes.

	Nombre total d'heures de formation
Catégories Professionnelles	2015
Ouvriers	3 918
Employés	4 862
Maitrises	1 697
Cadres	1 307
Total	11 784

f. Egalité de traitement

i. Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

Certaines filiales du Groupe ont mis en place des accords sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Au sein du Groupe 61,5 % des effectifs sont des hommes et 38,5 % des femmes.

C'est dans la catégorie « ouvriers » que la répartition homme-femme est la plus équilibrée : 52,7 % d'hommes et 47,3 % de femmes.

ii Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des salariés handicapés

Les sociétés prennent des mesures spécifiques en fonction du nombre de salariés handicapés présents dans leurs effectifs (*par exemple, installation de rampe d'accès*).

	2015
Nombre de salariés handicapés (CDI et CDD)	85

iii. Politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe favorise le développement et le recrutement des personnes d'origine diverses.

Le Groupe a mis en place au niveau de chacune des filiales, un plan d'action en faveur de l'emploi des seniors.

L'effectif global du Groupe étant de plus de 300 salariés, un contrat de génération a été mis en place au niveau de chacune des filiales.

g. Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation international du travail relatives à :

i. Le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

L'organisation du Groupe fait qu'il existe au sein de chaque structure, conformément aux dispositions du code du travail, une représentativité des salariés sous forme de délégation du personnel, délégation unique, comité d'entreprise.

ii. L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession

Bien qu'aucune donnée ne soit quantifiable sur ce point, le Groupe ne pratique aucune mesure discriminatoire dans ces différentes structures et est attaché à réduire toute forme d'inégalité qui pourrait être soulevée.

iii. L'élimination du travail forcé ou obligatoire

Les sociétés du Groupe sont essentiellement établies dans les pays membres de l'Union Européenne et ne sont pas concernées par ce point.

iv. L'abolition effective du travail des enfants

A l'exception des contrats de professionnalisation, les sociétés du Groupe n'embauchent que des personnes âgées de plus de 18 ans.

II. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES.

a. Politique générale en matière environnementale

i. Organisation de la Société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Le Groupe DOM SECURITY est très soucieux du respect de l'environnement et inscrit sa démarche active de protection de l'environnement dans une politique transparente de développement durable.

De par la nature de ses activités, l'exposition du Groupe DOM SECURITY aux risques environnementaux est mineure, et le Groupe n'a pas connu à ce jour d'incident spécifique de pollution en France ou à l'Etranger.

En fonction des quantités transformées ou consommées, des produits utilisés, ou des activités exercées, les sites français du Groupe DOM SECURITY sont soumis, dans le cadre de la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, soit à déclaration et/ou à autorisation auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Par ailleurs, il faut noter que toutes les filiales françaises du Groupe DOM SECURITY sont certifiées ISO 9001, voire 14001 pour certaines filiales. A l'Etranger aussi, plusieurs filiales disposent de certifications.

Enfin, les sociétés DENY SECURITY et DOM RONIS ont la certification ISO 14001.

ii. Actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement

En sus de la formation reçue dans le cadre de la mise en place de l'ISO 14001, l'ensemble des salariés est sensibilisé sur la conduite à tenir en cas de déversement accidentel, le respect des règles de tri sélectif, le tout, par le biais de fiches d'informations.

iii. Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Ces moyens sont principalement mis en œuvre dans le cadre de la certification ISO 14001. Toutefois, chaque société du Groupe multiplie les actions de préventions des risques pour limiter les conséquences d'un éventuel accident (*double vérification, contrôle périodique des installations...*).

v. Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sauf si cette information est de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours

La société allemande DOM GmbH & co. KG est assurée pour les risques en matière d'environnement. Cette assurance est régulièrement actualisée.

Les sociétés DOM-TITAN et DOM POLSKA ont également contracté des assurances visant à les protéger d'un risque environnemental.

En France, la société DOM RONIS SAS doit verser à la Caisse des Dépôts et Consignation, une garantie financière au titre des installations classées pour la protection de l'environnement. Le montant de cette garantie s'élève à 138 325 €. Au 31 décembre 2015, 30 % de cette somme a été versée et le solde sera acquitté avant le 1 juillet 2022, à concurrence de 10 % par an.

b. Pollution et gestion des déchets

i. Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Les différents sites de production mettent en place dans les ateliers un système de dépoussiérage industriel, en fonction des machines et outils utilisés. Sur certains sites, il existe des systèmes de bacs de rétention sur des cuves contenant des produits chimiques.

Les installations classées font l'objet de contrôle périodique par l'Inspecteur des installations classées.

Le passage progressif du fioul au gaz de ville permet de limiter le risque de pollution dans nos sites de production.

Par ailleurs, la majorité des sociétés du Groupe a mis en place une procédure opérationnelle en cas de situation d'urgence.

Enfin, d'une manière générale, la certification ISO 14001 ainsi que les contrôles de la DREAL accroissent la rigueur dans la gestion des déchets et la mise en place des mesures en matière de prévention de la pollution.

ii Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

En ce qui concerne les déchets, ils font l'objet d'un tri et sont recyclés ou éliminés par l'intermédiaire de filières spécialisées.

La politique de réduction des conditionnements PVC au profit de matériaux recyclables est encouragée au sein du Groupe.

ii. Prises en compte des nuisances sonores et, le cas échéant, de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

L'activité des sociétés du Groupe n'est pas génératrice de nuisance sonore particulière, et sur les postes où cela est nécessaire, les salariés sont équipés de bouchons auditifs.

Il existe une exception pour la société DOM RONIS qui effectue des contrôles périodiques dans le cadre des obligations liées aux installations classées pour la protection de l'environnement.

c. Utilisation durable des ressources

i. Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables (consommation de gaz et d'électricité)

Il existe des indicateurs permettant de suivre au plus juste, les consommations de gaz et d'électricité d'après les relevés de compteurs.

Un système d'extinction automatique d'éclairage existe dans chaque bâtiment industriel.

L'installation de fenêtres double vitrage permet d'améliorer l'isolement de ces bâtiments industriels.

S'agissant des ressources naturelles, le Groupe sur certaines structures, dispose de moyens spécifiques de prélèvement des ressources (DOM-TITAN en Slovénie dispose d'une centrale électrique hydraulique) pour lesquels, il s'assure de limiter au maximum l'impact sur l'environnement.

ii. Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Les filiales du Groupe investissent dans des machines PGCN (Poinçonneuse Grignoteuse à Commande Numérique) afin d'optimiser les imbrications des pièces dans les tôles pour générer moins de déchets.

A cela, il faut ajouter que les sociétés du Groupe sont sensibilisées à l'Eco Conception des produits. En effet, dans la mesure du possible, il est toujours préféré l'utilisation de matières premières renouvelables, permettant une réduction de l'empreinte environnementale des produits, de la consommation de matières premières et des déchets.

Enfin, une politique d'optimisation de la gestion des stocks pour limiter les pertes est mise en œuvre dans les filiales.

iii. Consommation d'eau

La nature de l'activité des sociétés ne nécessite pas une surveillance particulière concernant la consommation d'eau. En effet, celle-ci est réduite à un usage domestique. Toutefois, la société DOM RONIS dont l'activité est exploitée sur un site classé, contrôle sa consommation d'eau dans le cadre des obligations liées aux installations classées pour la protection de l'environnement.

iv. Utilisation durable des sols

Le Groupe DOM SECURITY ne prélève pas de ressources particulières dans les sols dans le cadre de son activité.

d. Changement climatique

i. Rejet de gaz à effets de serres

L'impact des émissions de gaz à effet de serres n'est pas quantifié au niveau du Groupe. L'activité du Groupe ne permet pas, par nature, de mesures fortes dans ce domaine. Toutefois des mesures de contrôle des émissions d'énergie sont régulièrement prises.

ii. Adaptation aux conséquences du changement climatique

Globalement, les sociétés mettent en place progressivement des mesures d'adaptation aux conséquences des changements climatiques. Des travaux importants sur les bâtiments sont régulièrement effectués pour limiter les dépenses énergétiques.

En France, la société DOM RONIS a mis en place des procédures particulières en période de canicule (horaires modifiés, ...).

e. Protection de la biodiversité

Des mesures spécifiques commencent à être prises à ce jour au niveau du Groupe. En effet, chaque société s'assure de préserver au maximum, l'environnement dans lequel elle est située (*protection des rivières, contrôle des rejets, double protection de cuves en cas de fuites, etc*).

III. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENTS SOCIETAUX EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT DURABLE.

a. Impact territorial, économique et social de l'activité

i. En matière d'emploi et de développement départemental régional

Nos principaux sites de production en France sont tous situés en Province.

ii. Sur les populations riveraines ou locales

Les effectifs de nos sociétés sont essentiellement composés de population recrutée localement. Depuis toujours, le Groupe privilégie la conservation des emplacements historiques pour un investissement long terme avec les populations.

b. Relations entretenues avec les associations et les établissements d'enseignement

i. Conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations

Chaque société du Groupe gère ses relations avec le tissu économique et scolaire local (*présentation de l'entreprise, accueil de stagiaires, d'apprentis, etc*).

ii. Contribution et participation associatives du Groupe

Au niveau local, les sociétés du Groupe participent aux activités associatives sous forme de dons faits aux associations à but non lucratif.

Les sociétés entretiennent des relations étroites avec les établissements d'enseignement, notamment professionnel.

c. Sous-traitance et fournisseurs

i. Importance de la sous-traitance et prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

La sous-traitance n'est pas significative au sein du Groupe DOM SECURITY. En effet, la sous-traitance représente moins de 3 % du chiffre d'affaires annuel dans les sociétés où elle est chiffrée. Seule la société UCEM a un recours à la sous-traitance plus important pour 11 % de son chiffre d'affaires environ.

Le recours à la sous-traitance peut couvrir de nombreux domaines mais essentiellement utilisé pour le traitement de surface : le chromage, zingage, nickelage,...

S'agissant des fournisseurs, l'activité industrielle du Groupe DOM SECURITY suppose un recours important aux fournisseurs de marchandises et matières essentiellement (32 % du chiffre d'affaires en moyenne en 2015 sur le Groupe).

Pour les sous-traitants et les fournisseurs, certaines sociétés du Groupe s'appuient pour des raisons de fiabilité des produits, de sécurité générale et financière, pour leur sélection, sur des organismes de cotation (DENY SECURITY, DOM KG), d'autres peuvent effectuer leur propre audit (DOM-TITAN).

De manière générale, pour les fournisseurs, au cours de leur qualification, un questionnaire prenant en compte l'environnement leur est envoyé.

Des audits environnementaux sont effectués chez les fournisseurs pouvant avoir un impact environnemental.

d. Loyauté des pratiques

i. Actions engagées pour prévenir la corruption

Il existe au sein du Groupe DOM SECURITY un code de déontologie qui permet de prévenir les risques liés à la corruption et à la fraude.

ii. Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Les sociétés du Groupe respectent les normes en vigueur et notamment les prescriptions liées à leur certification (par exemple : ISO 14001, TÜV, VDS, Sicherheitsinstitut).

e. Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme

Le Groupe DOM SECURITY contribue, à son niveau, par ses actions quotidiennes respectueuses des travailleurs, de l'environnement et des parties prenantes, au respect des droits de l'homme.

*
* * * *

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX.

© Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

Monsieur Henri MOREL

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
NEU SA – GROUPE SFPI SA	Administrateur
FEVI SAS - FEVI INTERNATIONAL SA – SOREMEC SA	
GROUPE SFPI SA – NEU SA - SOREMEC SA	Président Directeur Général
PICARD-SERRURES SAS – DOM-MÉTALUX SAS – DOM RONIS SAS	Président
DÉNY SÉCURITY SAS – OMNITECH SÉCURITY SAS	
ERYMA HOLDING SAS - DELTA NEU SAS	
LA FONCIERE NEU SAS – NEU INTERNATIONAL PROCESS SAS	
ARC MANAGEMENT SAS - AUBERGE HAZEMANN SAS	
SCI B.G.M. - MP ASSOCIÉS SARL	Gérant
SCI AVENUE GEORGE NUTTIN	
SCI NEU – SCI LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	
SCI HOTEL DU CHAMP DU FEU – SCI 1896	Membre du Conseil de Surveillance
MAC SAS	

Monsieur Jean-Bertrand PROT

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
GROUPE SFPI SA - NEU SA	Administrateur
BAIE OUEST SA – STORISTES DE FRANCE SA	
FRANCE FERMETURES SAS – FRANCIAFLEX SAS - SIPA MENUISERIES SAS	Président
MAC INDUSTRIES SAS - MMD SAS – BARRIQUAND ECHANGEURS SAS	
ASET SAS – FINANCIÈRE BARRIQUAND SAS ERYMA SAS	
SPRING MANAGEMENT SAS – LB SAS	
GROUPE SFPI SA	Directeur Général délégué
ERYMA HOLDING SAS	Directeur Général
MAC SAS	Président du Conseil de Surveillance
STORISTES DE FRANCE SA - BAIE OUEST SA	Représentant permanent
SCI ALU DES DEUX VALLEES – SCI LUZECH	Gérant
SCI STERIMMO – SCI FRANCIA-CHECY – SCI ROCHETOIRIN	

Monsieur Nicolas LOYAU

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
STORISTES DE FRANCE SA - BAIE OUEST SA	Administrateur
MAC SAS - THERMICA SAS – DOM PARTICIPATIONS SAS	Président
BARRIQUAND SAS – BATT SAS	
NEU SA	Représentant permanent
FABSTORE SARL	Gérant
SCI VR DES DEUX VALLEES - SCI PANICAUTS SAINT COLOMBAN	



Monsieur Thierry CHEVALLIER

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
Néant	

Monsieur Hermann RÖSER

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
Néant	

Mademoiselle Sophie MOREL

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
SOREMEC SA – GROUPE SFPI SA	Administrateur

Madame Valentine LAUDE

Société concernée	Mandat / fonction exercé(e) dans la société concernée
GROUPE SFPI SA	Administrateur

⊙ **Rémunération des mandataires sociaux**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que :

⊙ Monsieur Henri MOREL a :

- en sa qualité de Président de la société DENY SECURITY SAS, perçu de cette filiale une rémunération brute annuelle de 135 538 euros, en outre, cette dernière a cotisé au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) une somme de 8 530 euros ;
- en sa qualité de Président Directeur Général de la société GROUPE SFPI SA, perçu une rémunération brute annuelle de 300 000 euros. Au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) GROUPE SFPI SA a cotisé une somme de 19 424,70 euros.

⊙ Monsieur Hermann RÖSER a perçu de la société DOM GMBH & Co. Kg, une somme de 93 362 euros au titre de sa pension de retraite, et en sa qualité d'administrateur de DOM SECURITY, une somme de 5 000,00 euros au titre des jetons de présence.

⊙ Monsieur Thierry CHEVALLIER a, en sa qualité d'administrateur de DOM SECURITY, perçu une somme de 5 000,00 euros au titre des jetons de présence.

⊙ Madame Valentine LAUDE a, en sa qualité d'administrateur de DOM SECURITY, perçu une somme de 5 000,00 euros au titre des jetons de présence.

⊙ Madame Sophie MOREL a perçu de la société GROUPE SFPI SA une rémunération brute annuelle de 36 019,49 euros et, en sa qualité d'administrateur de DOM SECURITY, une somme de 5 000,00 euros au titre des jetons de présence.



© Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer à la somme de vingt mille (20 000,00) euros le montant des jetons de présence du Conseil d'administration.

© Délégations au Conseil d'administration

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100 du Code de commerce, aucune délégation relative à des augmentations de capital social n'a été consentie au Conseil d'administration.

SITUATION DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS.

Le mandat d'administrateur de Monsieur Hermann RÖSER arrivant à expiration à l'issue de la présente assemblée, nous vous proposons de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de trois (3) années, soit jusqu'à l'assemblée générale qui sera appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice 2018.

EVENEMENTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE A LAQUELLE LE RAPPORT EST ETABLI.

Votre Conseil d'administration qui s'est réuni le 23 mars 2016 a autorisé la Société à acquérir 15 % du capital et des droits de vote de la société OMNITECH SECURITY. Si cette opération se réalise, DOM SECURITY détiendra 100 % du capital et des droits de vote de OMNITECH SECURITY.

L'acquisition de ces titres OMNITECH SECURITY se réaliserait moyennant une dation en paiement de 14.041 actions DOM SECURITY qui seront remis au cédant.

Les titres auto détenus passeraient ainsi de 56.206 à 42.165.

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2015, le périmètre de consolidation du Groupe DOM SECURITY comprenait les sociétés dont la liste figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Les dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, précisent que toutes les informations visées audit article, concernant le contenu du rapport de gestion sont également applicables au rapport sur la gestion du Groupe, qui peut être inclus dans le rapport de gestion de la Société.

1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION.

Les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2015 ont été établis dans le référentiel IFRS.

L'effectif moyen des sociétés consolidées est de 1 516 personnes.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent les résultats suivants qui, par comparaison avec l'exercice précédent, évoluent de la façon suivante :

Résultats (K€)	Exercice 2015 *	%	Exercice 2014 *	% 2015/2014
CHIFFRE D'AFFAIRES	163 232	--	149 845	8,9
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	12 544	7,7	9 591	30,7
RESULTAT OPERATIONNEL	10 236	6,3	7 015	45,9
RESULTAT FINANCIER	-178	--	-986	--
IMPOT SOCIETE	-3 366	--	-3 194	--
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	6 737	4,1	2 859	+135,6
INTERET MINORITAIRES	137	--	33	--
PART GROUPE	6 600	--	2 826	--

* Taux moyen

2 – L'ACTIVITE ET LES PRINCIPAUX RESULTATS.

A – DOM SECURITY CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires consolidé 2015 a atteint 163 232 K€ à taux de change moyen, en hausse de 8,9 %, contre un chiffre d'affaires 2014 de 149 845 K€.

Le résultat opérationnel courant passe de 9 591 K€ (soit 6,4 % du chiffre d'affaires) à 12 544 K€ (soit 7,7 % du chiffre d'affaires).

Le résultat financier est négatif de (178) K€, contre un résultat financier négatif de (986) K€ l'exercice précédent.

L'impôt société consolidé s'élève à (3 366) K€.

Le résultat net des entreprises consolidées est un bénéfice de 6 737 K€, en hausse de 135,6 % par rapport à 2014.

La capacité d'autofinancement du Groupe DOM SECURITY est passée de 9 930 K€ en 2014 à 12 639 K€ en 2015, soit une hausse de 27 %.

Les investissements opérationnels ont atteint 7 100 K€ contre 7 300 K€ l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice, la trésorerie nette est passée de 18 214 K€ à 13 745 K€.



Nous vous rappelons que suite à la réorganisation de sa politique commerciale intervenue au cours de l'exercice écoulé, l'activité du Groupe DOM SECURITY est désormais présentée par zone géographique.

B - PRINCIPAUX RESULTATS DES ZONES DU GROUPE DOM SECURITY

EUROPE DE L'OUEST

Cette zone correspond aux activités des sociétés : DENY SECURITY, PICARD-SERRURES, DOM-METALUX, DOM RONIS, DOM TSS, OMNITECH SECURITY, DOM UK. Elle a représenté 43 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2015	2014
Chiffre d'affaires (en K€)	70 378	63 703
% de marge brute [*] (en % de la production)	65,4 %	67,4 %
Résultat opérationnel courant (en K€)	7 029	4 764
% sur chiffre d'affaires	10 %	7,5 %

^{*} Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 10,5 %.

EUROPE DU NORD

Cette zone correspond aux activités des sociétés : DOM GMBH & CO et DOM SUISSE. Elle a représenté 37 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2015	2014
Chiffre d'affaires (en K€)	60 155	59 730
% de marge brute [*] (en % de la production)	74,7 %	76,6 %
Résultat opérationnel courant (en K€)	4 605	4 000
% sur chiffre d'affaires	7,7 %	6,7 %

^{*} Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 0,7 %.

EUROPE DU SUD

Cette zone correspond aux activités des sociétés : DOM-CR, UCEM, DOM-MCM, SECURIDEV IBERICA, DOM-TITAN et TITAN-OKOVI. Elle a représenté 13 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2015	2014
Chiffre d'affaires (en K€)	22 035	16 587
% de marge brute [*] (en % de la production)	54,3 %	53 %
Résultat opérationnel courant (en K€)	1 370	1 207
% sur chiffre d'affaires	6,2 %	7,3 %

^{*} Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 32,8 %.

Au cours du premier semestre de l'exercice 2015, DOM SÉCURITY a acquis 97,47 % de la société de droit espagnol dénommée MCM SA (Metalurgica Cerrajera de Mondragon) devenue DOM-MCM, située à Vitoria au Pays Basque espagnol.

DOM-TITAN a augmenté sa participation dans la société de droit serbe TITAN-OKOVI qui est passée de 49 % à 100 %.



Compte tenu de la proximité des sites d'exploitation de DOM-MCM et UCEM en Espagne, un rapprochement a été engagé entre les deux entités, qui devrait aboutir d'ici à la fin de l'exercice 2016, par la fusion absorption de UCEM par DOM-MCM.

EUROPE CENTRALE

Cette zone correspond aux activités des sociétés : EURO-ELZETT, DOM POLSKA, DOM CZECH, DOM ROMANIA et SECURIDEV HONGRIE. Elle a représenté 7 % de l'activité du Groupe DOM SECURITY.

	2015	2014
Chiffre d'affaires (en K€)	10 664	9 825
% de marge brute *(en % de la production)	49,5 %	49,2 %
Résultat opérationnel courant (en K€)	240	519
% sur chiffre d'affaires	2,3 %	5,3 %

* Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette zone est en hausse de 8,5 %.

En novembre 2015, DOM SÉCURITY a cédé à EURO-ELZETT 100 % du capital et des droits de vote de sa filiale commerciale SÉCURIDEV HONGRIE.

En décembre 2015, MÉTALPLAST Czystochowa a absorbé sa filiale DOM POLSKA et a changé sa dénomination pour prendre celle de DOM POLSKA.

C - LES PRINCIPAUX RÉSULTATS SOCIAUX DES FILIALES

1 – CHIFFRE D'AFFAIRES (en K€)

SOCIETES	2015	2014
DENY SECURITY	25 166	23 534
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	220	248
DOM-MÉTALUX	12 651	12 845
PICARD-SERRURES	15 747	16 293
DOM RONIS	12 672	13 425
OMNITECH SÉCURITY	7 140	1 340 (*)
DOM SÉCURITY	2 041	1 382
DOM TSS	2 356	2 290
DOM-CR	5 425	5 321
DOM SUISSE	4 666	3 555
DOM POLSKA (anciennement Métalplast Czystochowa) (**)	4 399	4 237
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG (Allemagne)	62 586	62 194
EURO-ELZETT	7 134	6 419
DOM UK	4 114	3 826
DOM CZECH	1 380	1 353
DOM-TITAN	12 967	12 825
TITAN-OKOVI	212	--
DOM ROMANIA	562	437
SECURIDEV HONGRIE	137	349
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	3 168	3 104
DOM-MCM	9 897	--

(*) Comprend l'activité sur 2 mois

(**) Suite fusion avec DOM POLSKA

2 – RESULTAT D'EXPLOITATION (en K€)

SOCIETES	2015	2014
DENY SECURITY	4 017	3 770
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	216	244
DOM-MÉTALUX	-940	-1 848
PICARD-SERRURES	1 618	1 982
DOM RONIS	-607	-357
OMNITECH SÉCURITY	850	-38 ^(*)
DOM SÉCURITY	-838	-507
DOM TSS	495	524
DOM-CR	400	515
DOM SUISSE	2	148
DOM POLSKA (anciennement Métalplast Czestochowa) ^(**)	-589	-430
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG (Allemagne)	2 769	3 453
EURO-ELZETT	740	750
DOM UK	137	-80
DOM CZECH	112	137
DOM-TITAN	222	175
TITAN-OKOVI	7	--
DOM ROMANIA	10	-10
SECURIDEV HONGRIE	49	-21
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-151	2
DOM-MCM	737	--

^(*) Comprend l'activité sur 2 mois

^(**) Suite fusion avec DOM POLSKA

3 – RESULTAT NET DE L'EXERCICE (en K€)

SOCIETES	2015	2014
DENY SECURITY	2 634	2 457
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	152	182
DOM-MÉTALUX	-1 526	-1 494
PICARD-SERRURES	1 154	1 419
DOM RONIS	-1 050	-67
OMNITECH SÉCURITY	804	-32 ^(*)
DOM SÉCURITY	3 605	-6 386
DOM TSS	322	344
DOM-CR	263	373
DOM SUISSE	-4	79
DOM POLSKA (anciennement Métalplast Czestochowa) ^(**)	-721	-433
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG (Allemagne)	1 367	-517
EURO-ELZETT	650	876
DOM UK	103	-183
DOM CZECH	72	109
DOM-TITAN	197	57
TITAN-OKOVI	6	--
DOM ROMANIA	2	-11
SECURIDEV HONGRIE	46	-28
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-439	-48
DOM-MCM	276	--

^(*) Comprend l'activité sur 2 mois

^(**) Suite fusion avec DOM POLSKA

4 – ENDETTEMENTS BANCAIRES A LONG ET MOYEN TERMES

(hors crédits-baux retraités en consolidation) (en K€)

Les sociétés sans endettement à long et moyen termes ne sont pas mentionnées.

SOCIETES	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes de + 5 ans
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG	1 338	--
DOM-MCM	353	--
PICARD-SERRURES	240	--
OMNITECH SECURITY	248	--
DOM SECURITY	5 028	1 467
TOTAL	7 207	1 467

5 – SITUATION NETTE (en K€)

SOCIETES	2015	2014
DENY SECURITY	14 897	14 244
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	2 646	3 501
DOM-MÉTALUX	140	-334
PICARD-SERRURES	5 411	5 413
DOM RONIS	1 635	2 685
OMNITECH SÉCURITY	773	-30
DOM SÉCURITY	78 227	78 204
DOM TSS	648	617
DOM-CR	2 002	2 091
DOM SUISSE	1 842	1 803
DOM POLSKA (anciennement Métalplast Czestochowa) ⁽¹⁾	815	1 484
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH & CO. KG (Allemagne)	8 534	8 016
EURO-ELZETT	4 644	4 808
DOM UK	859	715
DOM CZECH	424	701
DOM-TITAN	7 528	7 317
TITAN-OKOVI	24	--
DOM ROMANIA	242	242
SECURIDEV HONGRIE	54	-12
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-1 141	-701
DOM-MCM	8 879	--

⁽¹⁾ Suite fusion avec DOM POLSKA

3 – ANALYSE DU RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE.

(Y COMPRIS DOM SECURITY SA)

Il n'y a plus d'emprunt à taux variable non swappé.

Le Groupe DOM SECURITY est peu exposé au risque de change.

Pour l'année 2016, le Groupe DOM SECURITY a couvert les achats en euros de sa filiale anglaise, DOM UK.

4 – PERSPECTIVES D'AVENIR.

Pour l'exercice 2016, le Groupe DOM SECURITY a pour objectif un chiffre d'affaires d'environ 170 M€, hors croissance externe.

**TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Nature des indications	2011	2012	2013	2014	2015
1 - Capital en fin d'exercice					
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 443 952	2 443 952	2 443 952	2 443 952	2 443 952
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
▪ par conversion d'obligation					
▪ Par exercice de droits de souscription					
2 - Chiffre d'affaires					
	1 241 760	1 430 585	1 334 858	1 382 295	2 040 883
3 - Opérations & résultats de l'exercice					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	12 623 291	9 975 616	13 606 294	3 639 410	4 576 092
Impôt sur les bénéfices	113 240	(93 475)	2 081 645	1 481 112	161 826
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	11 965 555	6 792 259	11 049 861	-6 385 725	3 605 090
Résultat distribué	3 581 619	2 984 682	4 178 556	3 581 619	
4 - Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux provisions et amortissements	4,85	4,12	4,56	0,88	1,81
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	4,90	2,78	4,52	-2,61	1,47
Dividende attribué à chaque action	1,50	1,25	1,75	1,50	
5 - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	4	4	3	2	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	431 232	319 538	270 755	236 574	355 540
Montant des sommes versées au titre des cotisations et avantages sociaux	30 259	57 160	43 811	30 930	95 002



3. Comptes annuels

1.	Bilan annuel au 31 décembre 2015	27
2.	Compte de résultat annuel au 31 décembre 2015	28
3.	Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2015	29
4.	Tableau des filiales et participations	37

1. BILAN ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF

En K€	Net 31-12-2015	Net 31-12-2014	Net 31-12-2013
Immobilisations incorporelles	114	24	29
Immobilisations Corporelles & Informatiques	657	481	171
Immobilisations Financières	77 163	68 717	73 105
Total de l'Actif Immobilisé	77 934	69 222	73 305
Créances clients & comptes rattachés	1 791	774	617
Créances diverses	8 930	10 039	6 645
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	9 203	8 989	17 958
Charges constatées d'avance	48	75	6
Total de l'Actif Circulant	19 972	19 877	25 226
Total de l'ACTIF	97 906	89 099	98 531

PASSIF

En K€	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Capital	36 659	36 659	36 659
Primes d'Emissions, Fusion, Apports	1 570	1 570	1 570
Réserves	36 393	46 360	39 489
Résultat	3 605	-6 386	11 050
Capitaux Propres	78 227	78 203	88 768
Provisions pour risques et charges	285	352	-
Dettes financières	7 842	2 000	-
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	1 056	474	415
Dettes diverses	10 496	8 070	9 348
Dettes	19 679	10 896	9 763
Total du PASSIF	97 906	89 099	98 531



2. COMPTE DE RESULTAT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2015

En K€	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Chiffre d'affaires net	2 041	1 382	1 335
Autres produits d'exploitation	20	11	18
Reprises sur provisions et transferts de charges	67	-	52
Produits d'exploitation	2 128	1 393	1 405
Charges externes	-2 248	-1 373	-1 330
Impôts, Taxes & Assimilés	-17	-24	-23
Frais de personnel	-451	-268	-314
Dotations aux amortissements et aux provisions	-192	-194	-96
Autres charges	-58	-41	-46
Charges d'exploitation	-2 966	-1 900	-1 809
RESULTAT EXPLOITATION	-838	-507	-404
RESULTAT FINANCIER	5 475	4 526	9 812
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	4 637	4 019	9 408
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-870	-8 924	3 724
Impôt Société	-162	-1 481	-2 082
RESULTAT NET	3 605	-6 386	11 050

3. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015 dont le total est de 97 907 K€ et au compte de résultat présenté sous forme de liste dont le résultat est un bénéfice de 3 605 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles comptables d'établissement ou de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf indications contraires, les montants ci-après sont indiqués en milliers d'Euros (K€).

Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions de brevets et licences acquis sont comptabilisés dans ce poste. L'amortissement est effectué sur la durée de protection juridique. Les frais d'enregistrement des marques déposées y sont aussi inscrits sans qu'ils fassent l'objet d'amortissement.

En dehors des situations exceptionnelles et significatives, les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge au cours de l'exercice dans lequel elles sont supportées. Lorsqu'elles sont immobilisées, avec le cas échéant les frais de dépôt de brevets, elles sont amorties sur trois ans à compter du début de commercialisation ou d'utilisation. Si les conditions d'inscription à l'actif cessent d'être réunies, elles font l'objet de provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Eléments	Durée	Amortissement fiscal
Matériel informatique neuf	3 ans	L
Matériel outillage	3 à 8 ans	L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissement dérogatoire.

Leasings, locations longue durée ou financière

Aucun bien utilisé par l'entreprise par ces moyens de financement n'est immobilisé.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût historique d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des titres est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur recouvrable est estimée d'après une approche multicritère prenant en compte la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité.

Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Sauf exception dûment justifiée, toutes créances échues depuis plus de 12 mois sont intégralement dépréciées, celles de plus de six mois étant au moins provisionnées à 50 %.

Créances et dettes diverses

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère sont ajustées en fonction des cours de clôture en contrepartie des comptes de régularisation actifs ou passifs.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine et que, des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges.

Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance résultent du principe d'indépendance des exercices qui impliquent de soustraire les charges comptabilisées dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été reçue et les produits dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été exécutée par la société.

Engagements de retraite

La méthode retenue pour l'évaluation est la méthode prospective avec un taux d'actualisation de 2 %, une inflation de 0.8 % et une progression des salaires hors inflation due aux promotions de 1,0 %. Les indemnités de départ à la retraite ont été évaluées en tenant compte d'un pourcentage d'espérance de vie et de présence lors du départ à la retraite et du salaire probable en fin de carrière. Les hypothèses principales retenues sont que les départs se feront à l'initiative des salariés à l'âge de 67 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres.

Cet engagement n'est pas comptabilisé en provision mais figure en engagement hors bilan.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Intégration fiscale

La Société est mère d'intégration fiscale. Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, la quote-part de la filiale à la charge du Groupe est calculée comme si la société n'était pas intégrée.

Consolidation

La Société est détenue à 69,3 % par la société GROUPE SFPI, dont le siège social est 20, rue de l'Arc de Triomphe 75017 Paris, et y est consolidée par intégration globale.



Note sur les états comptables

I - Faits marquants de l'exercice

Dans le cadre de l'harmonisation des dénominations sociales du groupe, le nom SECURIDEV de la société a été transformé en DOM SECURITY.

DOM SECURITY a acquis une participation majoritaire de 97.47% dans la société de fabrication de serrures espagnole MCM. Cette acquisition permet au groupe de compléter sa gamme de produits et de renforcer sa présence sur le marché hispanique.

Les titres de la filiale SECURIDEV HONGRIE ont été cédés à la filiale Hongroise EURO-ELZETT après avoir procédé à une augmentation de capital de 27 K€.

Tirant la conséquence des difficultés de sa filiale DOM-METALUX dont le plan de redressement tarde à donner des résultats, DOM SECURITY a procédé à une augmentation de capital de 1 998 K€ et a procédé à un complément de provision de 859 K€ après transfert de la provision de 1000 K€ sur le compte courant au 31 décembre 2014 intégré au capital. Les titres sont ainsi provisionnés à hauteur de la situation nette comptable de DOM-METALUX.

II - Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Immobilisations incorporelles et corporelles

	Solde précédent	Augmentation	Diminution	Clôture
Incorporelles	113	105	-	218
Corporelles	1 204	353	-	1 557
Total	1 317	458	-	1 775
Amortissements & provisions	812	192	-	1 004
Net	505	266	-	771

Les acquisitions concernent la mise en place d'un nouveau logiciel informatique ainsi que l'achat de matériels donnés en location à la filiale METALPLAST devenue DOM POLSKA.

Immobilisations financières

	Solde précédent	Augmentation	Diminution	Clôture
Participations	108 838	10 552	202	119 188
Titres d'autocontrôle	1 534	-	-	1 534
Prêts et autres immo. Financières	553		-221	332
Total	110 925	10 552	-423	121 054
Provisions	42 207	1 859	175	43 891
Net	68 718	8 693	-248	77 163

L'augmentation des participations concerne l'acquisition de la société MCM à hauteur de 8 527 K€, l'augmentation de capital de DOM-METALUX pour 1 998 K€ et celle de SECURIDEV HONGRIE pour 27 K€.

La réduction des participations correspond à la cession des titres SECURIDEV HONGRIE

La réduction des prêts correspondent à des remboursements de financement intragroupe.

La dotation aux provisions sur participations concerne les titres DOM-METALUX



III - Capitaux propres

Le capital de 36 659 280 € est divisé en 2 443 952 actions libérées.

	Solde précédent	Variation capital	Variation provision réglementée et subvention d'investissement	Affectation du résultat	Clôture
Capital social	36 659	-	-	-	36 659
Prime d'émission ou apport	1 570	-	-	-	1 570
Réserve légale	3 907	-	-	-	3 907
Report à nouveau	42 454	-	-	-9 968	32 486
Résultat de l'exercice précédent	-6 386	-	-	6 386	-
Résultat de l'exercice		-	-	0	3 605
Dividendes	-	-	-	3582	-
Capitaux propres	78 204	-	-	-	78 227

IV - Provisions pour Risques et Charges

	31-12-2014	Dotation	Reprise	31/12/2015
Dotation d'exploitation	67	-	67	0
Dotation exceptionnelle	285	-	-	285
TOTAL	352	-	-	285

La provision exceptionnelle dotée en 2014 concerne le différentiel d'impôt entre l'Allemagne et la Hollande pour les années suivant celle de la période 2006-2009 redressée. Une procédure d'agrément mutuel entre les deux états Allemand et Hollandais est en cours d'instruction pour obtenir le dégrèvement de la double imposition.

V - Emprunts et dettes financières

Pour acquérir la société espagnole MCM, DOM SECURITY a souscrit un emprunt de 6,7 Millions sur 7 ans à 0,80 %.

	31-12-2015	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts et Dettes financières	7 842	1 347	5 028	1 467

La trésorerie positive de 9 203 K€ est placée à hauteur de 9 120 K€ en Sicav ou dépôts à terme rémunérés sans risques. Les Sicav font l'objet d'une opération de cession / rachat à la fin de l'exercice. Elles sont de ce fait valorisées au cours de clôture de l'exercice.

VI - Créances et dettes

Créances	31-12-2015	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Créances clients	1 791	1 791	-	-
Personnel et comptes rattachés	3	3	-	-
Sécurité sociale, organismes sociaux	-	-	-	-
Etat – Impôts sur les bénéfiques	1 683	1 683	-	-
Etat – TVA	431	431	-	-
Groupe & associés	5 417	5 417	-	-
Autres créances	1 403	1 403	-	-
Charges constatées d'avances	48	48	-	-
Total	10 776	10 776	-	-

Les autres créances correspondent essentiellement à une créance sur le trésor Hollandais lié au redressement de DOM GmbH KG qui a entraîné une double imposition dans son établissement secondaire installé dans ce pays.

Dans le cadre de la convention de trésorerie, DOM SECURITY était prêteuse de : 1 813 K€ à DOM-METALUX, 1 304 K€ à DOM-RONIS, 933 K€ à DOM-TITAN, 821 K€ à UCEM, 64 K€ à SECURIDEV HONGRIE, 319 K€ à DOM-UK Ltd, 477 K€ à DOM-POLSKA et 66 K€ à DOM ROMANIA.

Dettes	31-12-2015	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Fournisseurs, comptes rattachés	1 056	1 056	-	-
Personnel, comptes rattachés	41	41	-	-
Sécurité sociale, organismes sociaux	54	54	-	-
Etat – Impôt sur les bénéfices	5 605	1 300	4 305	-
Etat – TVA	325	325	-	-
Etat – Autres	7	7	-	-
Groupe & associés	4 462	4 462	-	-
Autres dettes			-	-
Produits constatés d'avance	0	0	-	-
Total	11 550	7 245	4 305	-

Au titre de l'intégration fiscale, la dette de DOM SECURITY se monte à 750 K€ vis-à-vis de ses filiales.

Dans le cadre de la convention de trésorerie, DOM SECURITY était emprunteuse à ses filiales, intérêts courus inclus, de : 1 275 K€ à DENY SECURITY, 1 224 K€ à PICARD-SERRURES, 380 K€ à DOM TSS, 112 K€ à EURO-ELZETT, 303 K€ à DOM Participations, et 400 K€ à OMNITECH SECURITY.

La somme de 4 462 K€ due aux filiales est à comparer globalement :

- aux 5 417 K€ prêtés aux filiales ;
- aux 9 203 K€ placés en valeurs mobilières, en partie pour compte des filiales.

Les créances et dettes vis-à-vis des sociétés du Groupe se répartissent comme suit :

Prêts aux filiales	327	
Créances clients	1 791	
Groupe & associés Actifs	5 417	Aucune créance d'intégration fiscale
Dettes fournisseurs	131	
Groupe & associés Passifs	4 462	dont 750 au titre de l'impôt société



VII - Répartition des charges à payer dans les postes de bilan

Le détail de ce poste est le suivant :

Fournisseurs	138
Social-fiscal	41

VIII - Charges et/ou produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avances correspondent à des charges 2016 facturées par les fournisseurs en 2015.

IX - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué pour l'essentiel de refacturations de frais communs et de frais de personnel portés par DOM SECURITY pour le compte de ses filiales.

Ventilation par zone géographique :

National	803
Union Européenne	1 237
Autres Pays	-

Ventilation par activité :

	Total	Dont Groupe
Prestations de services & refacturation de frais	2 040	2 040
Total	2 040	2 040

X - Résultat financier

Dividendes	5 365
Produit des placements	139
Intérêts nets des comptes courants	31
Différence de Change	-8
Intérêts des emprunts	-52
Total	5 475

La provenance des dividendes et revenus de participations est indiquée dans le tableau des filiales et participations.

XI - Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 870 K€ est lié essentiellement à la dotation complémentaire aux provisions sur titres DOM-METALUX pour 860 K€.



XII - Autres informations

Les opérations réalisées avec les sociétés du Groupe ont donné lieu aux enregistrements suivants :

Refacturation de frais et de personnel	2 040
Produits d'exploitation	2 040
Charges externes des filiales de DOM SECURITY	511
Charges externes des sociétés liées à GROUPE SFPI	425
Charges d'exploitation	936
Produits financiers	30
Dividendes	5370
Provisions sur titres et comptes courants	-860

Les charges externes relatives à des sociétés liées au GROUPE SFPI sont constituées de frais de prospection commerciale en Europe par la société POINT EST pour 259 K€ et de 166 K€ facturés par GROUPE SFPI au titre des coûts engagés dans le cadre des acquisitions MCM et OMNITECH.

Les charges provenant des filiales de DOM SECURITY proviennent de refacturation de personnel par les filiales DOM-CR, OMNITECH SECURITY et par l'établissement néerlandais de DOM GmbH & Co KG.

XIII - Fiscalité, ventilation de l'impôt

			Base imposable			
	Brut	Retraitement	Total	à + 33%	à + 19% + 1,5%	Impôt société
Résultat d'exploitation	-838	-95	-933	-933	-	-310
Résultat financier	5 475	-5 097	378	378	-	127
Résultat Exceptionnel	-870	859	-11	-11	-	-4
Contribution / Dividendes	-	-	-	-	-	110
IS DOM GmbH & Co KG (1)	-	-	-	-	-	296
Intégration fiscale	-	-	-	-	-	-58
	IS Total					162

Le retraitement de résultat financier correspond à l'annulation du profit lié aux dividendes après déduction de la quote-part de frais et charges sur les dividendes d'origine française.

(1) La société DOM GmbH & Co KG est une société transparente. Sa société mère, DOM SECURITY, est redevable de l'impôt sur les sociétés en Allemagne qui n'est pas comptabilisé dans la filiale DOM GmbH & Co KG. DOM SECURITY constate la charge de l'impôt concomitamment à l'enregistrement du revenu de sa participation.

Le résultat d'intégration fiscale provient des retraitements d'amortissements liés aux cessions intragroupes, des annulations de quote-part de frais et charges sur dividendes internes au Groupe et de l'ajustement de la contribution complémentaire de 3,3 % au niveau du Groupe.

XIV - Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Aucune charge temporairement non déductible n'a été enregistrée au cours de l'exercice. La provision pour dépréciation des immobilisations réintégrée fiscalement est reprise au fur et à mesure de la déductibilité fiscale des amortissements.



XV - Engagements hors bilan

Indemnités de départ en retraite

13 K€

XVI - Avances et rémunérations aux dirigeants

Conformément à l'Article L. 225-43 du code de commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

XVII - Effectifs moyens de l'entreprise

Cadres	Salariés	Intérimaires	Mises à disposition	Total Personnel
2	1	-	-	3

Au 31 décembre 2015, l'effectif de l'entreprise était de 3 personnes.

XVIII - Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes pour l'exercice 2015 s'élèvent à 70 K€.

XIX - Evènements post clôture

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 23 mars 2016 a autorisé la Société à acquérir 15 % du capital et des droits de vote de la société OMNITECH SECURITY. Si cette opération se réalise, DOM SECURITY détiendra 100 % du capital et des droits de vote de OMNITECH SECURITY. L'acquisition de ces titres OMNITECH SECURITY se réaliserait moyennant une dation en paiement de 14.041 actions DOM SECURITY qui seront remis au cédant. Les titres auto détenus passeraient ainsi de 56.206 à 42.165.



4. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS Article L. 233-1 du Code de commerce

(En K€)

Sociétés	Capital	Réserves, report à nouveau avant résultat	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Provisions sur titres	Prêts, avances consentis non remboursés	Prêts, avances reçus non remboursés	Dividendes encaissés en 2015	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos
Participations françaises supérieures ou égales à 50%										
DOM METALUX SAS – SAINT-DIZIER Siren : 572 020 394	2 000	-334	99,92	7 691	7 551	1 813	-	-	-1 526	12 651
DENY SECURITY SAS – SAINT-BLIMONT Siren : 552 105 603	414	11 847	99,73	25 530	-	-	1 275	1 977	2 634	25 166
DOM RONIS SAS - SANCOINS Siren : 345 004 147	1 575	1 110	99,99	34 620	31 365	1 304	-	-	-1 050	12 672
PICARD-SERRURES SAS – FEUQUIERES-EN-VIMEU Siren : 341 148 823	1 015	3 242	99,99	2 894	-	-	1 224	1 156	1 154	15 747
DOM PARTICIPATIONS SAS - PARIS Siren : 485 054 860	2 237	258	100,00	2 320	-	-	303	1 007	152	220
OMNITECH SECURITY SAS - PARIS Siren : 482 646 015	250	-280	85,00	2 837	-	-	400	-	804	7 140
Participations étrangères supérieures ou égales à 50 %										
DOM GmbH & Co KG Brühl – ALLEMAGNE	2 503	6 031	100,00	17 157	-	-	-	-	1 367	62 586
DOM-CR Spa Turin - ITALIE	1 144	595	100,00	5 057	2 860	-	-	352	263	5 426
EURO ELZETT Sopron - HONGRIE	870	3 213	100,00	3 797	-	-	112	-	650	7 134
ELZETT Sopron Sopron - HONGRIE	1 492	396	50,00	778	51	-	-	-	22	10 557
DOM POLSKA Czestochowa - POLOGNE	256	1 280	100,00	2 104	1 439	696	-	-	-721	4 399
DOM CZECH Spol Prague - TCHEQUIE	4	348	100,00	3	-	-	1	365	72	1 380
DOM-TITAN Kamnik – SLOVENIE	6 496	834	93,91	2 807	-	1 041	-	-	197	12 967
DOM-UK Ltd Wolverhampton – UK	41	715	100,00	963	-	-	-	-	103	4 114
DOM Suisse SA Altendorf SUISSE	923	1 463	100,00	1 451	-	-	-	92	-4	4 666
DOM ROMANIA SRL Prahova ROUMANIE	468	-228	100,00	490	490	66	-	-	2	562
SECU BETEILIGUNGS GmbH Brühl - ALLEMAGNE	25	159	100,00	25	-	-	-	-	-4	-
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD Mondragon - Espagne	206	907	100,00	134	134	821	-	-	-439	3 168
METALURGICA CERRAJERA DE MONDRAGON - MCM	2 831	5 629	97,47	8 527	-	-	-	-	276	9 897



4. Comptes consolidés

1.	Bilan consolidé au 31 décembre 2015	39
2.	Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2015	40
3.	Etat du résultat global au 31 décembre 2015	41
4.	Tableau de flux consolidé au 31 décembre 2015	42
5.	Etat de variation des capitaux propres au 31 décembre 2015	43
6.	Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2015	44



1. BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2015

ACTIF

En K€	Note	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Goodwill	1	33 334	33 334	30 908
Immobilisations incorporelles	2	964	922	665
Immobilisations corporelles	3	29 663	25 488	24 771
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	4	1 167	1 151	1 038
Autres actifs financiers non courants	6.1	1 680	1 603	1 560
Impôt différé actif	11	11 315	10 513	9 580
Total Actifs non courants		78 123	73 011	68 522
Stocks et en-cours	5	34 232	32 194	27 681
Créances clients	6.2	30 148	25 997	23 536
Autres actifs financiers courants	6.3	9 869	8 663	3 600
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.4	25 842	23 156	33 666
Total Actifs courants		100 091	90 010	88 483
Total de l'ACTIF		178 214	163 021	157 005

PASSIF

En K€	Note	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Capital		36 659	36 659	36 659
Réserves consolidées/Part du Groupe		38 191	38 367	38 582
Résultat/Part du Groupe		6 600	2 826	5 831
Capitaux propres Part Groupe	7	81 450	77 852	81 072
Intérêts minoritaires		839	477	433
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	7	82 289	78 329	81 505
Provisions non courantes	8	38 630	38 849	36 003
Dettes financières à long terme	9	8 785	2 949	1 391
Impôt différé passif	11	1 939	2 046	2 135
Total Passifs non courants		49 354	43 844	39 529
Provisions courantes	8	3 719	4 203	3 063
Dettes financières à court terme	9	3 313	1 993	1 219
Dettes fournisseurs	10	15 625	13 118	12 888
Passif d'impôts exigibles		2 644	1 199	2 562
Autres passifs courants	10	21 270	20 335	16 239
Total Passifs courants	10	46 571	40 848	35 971
Total des Passifs et des Capitaux propres		178 214	163 021	157 005



2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2015

Normes IFRS – En K€	Note	2015	2014	2013
Chiffre d'affaires net	13	163 232	149 845	145 460
Production stockée		-608	628	204
Achats consommés y compris sous-traitance		-47 158	-40 446	-38 529
Marge Brute	13	115 466	110 027	107 135
% de production		71,0%	73,1%	73,5%
Autres produits d'exploitation et subvention		710	80	1 780
Dotations nettes aux provisions	14	141	43	-272
Charges externes		-30 075	-29 090	-26 553
Impôts, taxes & assimilés		-1 288	-1 238	-1 272
Frais de personnel		-65 145	-62 844	-62 173
Dotations aux amortissements		-5 919	-5 933	-6 020
Autres charges		-1 346	-1 454	-1 754
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		12 544	9 591	10 871
% du chiffre d'affaires		7,7%	6,4%	7,5%
Coût des Restructurations		-2 194	-1 876	-1 783
Autres produits et charges non récurrents				-116
Variation des pertes de valeur et Dépréciation des goodwill	14	-114	-700	-732
RESULTAT OPERATIONNEL		10 236	7 015	8 240
% du chiffre d'affaires		6,3%	4,7%	5,7%
Produits financiers	15	642	691	742
Charges financières	15	-820	-1 677	-453
RESULTAT FINANCIER		-178	-986	289
RESULTAT AVANT IMPOT		10 058	6 029	8 529
Impôt Société	16	-3 366	-3 194	-2 696
Résultat mis en équivalence		45	24	30
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDEES		6 737	2 859	5 863
% du chiffre d'affaires		4,1%	1,9%	4,0%
- Part des minoritaires		137	33	32
- Part de la société mère		6 600	2 826	5 831
- Résultat net par action (hors Autocontrôle) en euros	17	2,76	1,18	2.44



3. ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2015

En K€	Note	2015	2014	2013
Résultat net de l'exercice		6 737	2 859	5 863
Autres éléments du résultat global pouvant ultérieurement être reclassés dans le résultat consolidé (brut) :				
- Ecart de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère		224	-236	-195
- Instruments financiers, réévaluations d'actifs financiers disponibles à la vente, excédent de réévaluation		5	-90	-31
Impôt sur ces autres éléments du résultat global		0	0	0
Autres éléments du résultat global définitivement reclassés hors du résultat consolidé (brut) :				
- Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite		474	-2 223	1 028
Impôt sur ces autres éléments du résultat global		-145	682	-334
Résultat global total		7 295	992	6 331
Attribuable aux :				
- Porteurs de capitaux de la société mère		7 158	960	6 306
- Intérêts minoritaires		137	32	25



4. TABLEAU DE FLUX CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2015

En K€	2015	2014	2013
Résultat avant impôt (*)	10 058	6 029	8 529
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie			
- Dotations aux amortissements d'exploitation (*)	5 919	5 934	6 021
- Variation des provisions d'exploitation, financière et non courantes (*)	-659	640	152
- Variation des provisions pour perte de valeur (*)	113	700	732
- Plus ou moins values de cession (*)	-23	-12	-28
Variation du besoin en fonds de roulement			
- Variation des stocks et encours	190	-3 063	136
- Variation des clients	-1 773	-763	574
- Variation des fournisseurs	1 202	-785	2 070
- Variation des autres créances et dettes	1 143	-3 556	1 067
Flux de trésorerie provenant des activités	16 170	5 124	19 253
Impôts sur le résultat (*)	-2 769	-3 361	-3 809
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	13 401	1 763	15 444
Cessions d'immobilisations	168	52	224
Acquisition des titres consolidés	-8 542	-2 837	-
Trésorerie provenant des sociétés acquises	1 757	278	-
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-7 138	-7 340	-4 592
Acquisitions d'immobilisations financières	-116	-103	-99
Variation des dettes sur immobilisations	14	34	-160
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-13 857	-9 916	-4 627
Augmentation des crédits-baux et locations financières			-
Augmentation des dettes auprès des établissements de crédit	8 607	2 520	17
Augmentation des autres dettes financières		227	-
Remboursement des crédits-baux et locations financières	-467	-655	-217
Remboursement des dettes auprès des établissements de crédit	-1 676	-487	-865
Remboursement des autres dettes financières	-113		-209
Rachats de minoritaires			-
Rachat des titres d'auto-contrôle			-
Dividendes versés par SECURIDEV	-3 582	-4 179	-2 984
Dividendes versés aux minoritaires des filiales	-5	-6	-7
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	2 764	-2 580	-4 265
Variation de trésorerie	2 308	-10 733	6 552
Trésorerie à l'ouverture de la période (1)	22 668	33 455	26 951
Impact des variations des taux de change	149	-54	-48
Trésorerie à la clôture de la période (1)	25 125	22 668	33 455
Variation de trésorerie constatée	2 308	-10 733	6 552
Capacité d'autofinancement (*)	12 639	9 930	11 597
(1) La trésorerie de clôture se décompose en :			
Disponibilités	11 450	5 329	6 830
Equivalents de trésorerie	14 392	17 827	26 836
Trésorerie active	25 842	23 156	33 666
Découverts et crédits spots	-717	-488	-211
Trésorerie	25 125	22 668	33 455

(*) sommes incluses dans la capacité d'autofinancement



5. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2015

	Part du groupe					Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat	Total		
Solde au 31-12-2012	36 659	34 725	-342	6 708	77 750	419	78 169
Affectation du résultat		3 724		-3 724	-	-	-
Dividendes versés				-2 984	-2 984	-6	-2 990
Actions d'auto-contrôle							
<i>Total des transactions avec les actionnaires</i>	-	3 724	-	-6 708	-2 984	-6	-2 990
<i>Variation de périmètre</i>		-1			-1	-5	-6
Autres éléments du résultat global		670	-195		475	-7	468
Résultat de la période				5 831	5 831	32	5 863
<i>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</i>	-	670	-195	5 831	6 306	25	6 331
Solde au 31-12-2013	36 659	39 118	-537	5 831	81 071	433	81 504
Affectation du résultat		1 652		-1 652	-	-	-
Dividendes versés				-4 179	-4 179	-6	-4 185
Actions d'auto-contrôle							
<i>Total des transactions avec les actionnaires</i>		1 652		-5 831	-4 179	-6	-4 185
<i>Variation de périmètre</i>						18	18
Autres éléments du résultat global		-1 630	-236		-1 866	-1	-1 867
Résultat de la période				2 826	2 826	33	2 859
<i>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</i>		-1 630	-236	2 826	960	32	992
Solde au 31-12-2014	36 659	39 140	-773	2 826	77 852	477	78 329
Affectation du résultat		-756		756	-	-	-
Dividendes versés				-3 582	-3 582	-5	-3 587
Actions d'auto-contrôle							
<i>Total des transactions avec les actionnaires</i>		-756		-2 826	-3 582	-5	-3 587
<i>Variation de périmètre</i>		-37			-37	230	193
<i>Impact IFRIC 21</i>		59			59		59
Autres éléments du résultat global		335	223		558	-	558
Résultat de la période				6 600	6 600	137	6 737
<i>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</i>		335	223	6 600	7 158	137	7 295
Solde au 31-12-2015	36 659	38 741	-550	6 600	81 450	839	82 289

6. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015

Introduction

Le groupe DOM SECURITY (anciennement SECURIDEV) rassemble 23 sociétés. La société anonyme à Conseil d'Administration DOM SECURITY, dont le siège social est au 20 rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris, en est la maison mère. La société DOM SECURITY a la nature de holding.

En date du 23 mars 2016, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers consolidés du groupe DOM SECURITY pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les comptes consolidés sont établis en euros. Sauf mention spécifique, tous les chiffres sont donnés en milliers d'euros.

Le groupe DOM SECURITY est détenu à 69,3 % par la société Groupe SFPI, dont le siège social est situé 20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris.

Faits marquants

Lors de son assemblée générale qui s'est tenue le 10 juin 2015, la société SECURIDEV SA a changé de nom et est ainsi devenue DOM SECURITY SA.

Variation de périmètre

- Acquisition d'une société espagnole

Fin mai 2015, la société DOM SECURITY a acquis 97,47% des titres de la société de droit espagnol MCM (Metalurgica Cerrajera de Mondragon) basée à Vitoria dans le pays basque espagnol. Cette société a réalisé en 2015 un chiffre d'affaires d'environ 9,9 M€. Le prix d'acquisition des titres s'est élevé à 8,5 M€. La contribution en chiffre d'affaires s'élève à 5,6 M€ ; 4,3 M€ ayant été réalisé avant acquisition

- Contribution de la société OMNITECH sur l'intégralité de l'exercice

La société OMNITECH SECURITY, ayant été acquise fin octobre 2014, sa contribution au chiffre d'affaires s'élève à 6,9 M€ en 2015, contre 1,3 M€ en 2014.

- Fusion de Métalplast et Dom Polska

Fin décembre 2015, les deux sociétés polonaises du Groupe ont fusionné. La nouvelle entité juridique s'appelle désormais DOM POLSKA. Ces dernières étant déjà consolidées et détenues à 100 % par le Groupe, cette fusion n'a aucun impact dans les comptes consolidés.

Liste des sociétés consolidées

Nom	Pays	% de contrôle			N° Siren	Activité	Méthode de consolidation
		31-12-15	31-12-14	31-12-13			
DOM SECURITY	France	Société mère			378.557.474	Holding du pôle	I.G.
Dény Security	France	99,73	99,73	99,73	552 105 603	Serrurerie	I.G.
Dom-Métalux	France	99,92	99,91	99,91	572 020 394	Serrurerie	I.G.
Picard-Serrures	France	99,99	99,99	99,99	341 148 823	Serrurerie	I.G.
Dom Ronis	France	99,99	99,99	99,99	345 004 147	Serrurerie	I.G.
Dom-Uk Ltd	G.B.	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.
Dom-CR Spa	Italie	100,00	100,00	100,00	5988590013	Serrurerie	I.G.
Elzett-Sopron	Hongrie	50,00	50,00	50,00	/	Galvanisation	M.E.
Euro-Elzett	Hongrie	100,00	100,00	100,00	11404006	Serrurerie	I.G.
Dom Polska (Ex Metalplast°)	Pologne	100,00	100,00	100,00	5730003798	Serrurerie	I.G.
Dom Polska	Pologne	-	99,91	99,91		Serrurerie	I.G.
Dom Czech Spol	Rép Tché	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.



Dom-Titan	Slovénie	93,91	93,91	93,72	34816712	Serrurerie	I.G.
Titan Zagreb	Croatie	30,00	30,00	30,00	/	Serrurerie	M.E.
Titan-Okovi Doo	Serbie	100,00	49,00	49,00	/	Serrurerie	I.G..
Dom TSS	France	100,00	100,00	100,00	348541798	Serrurerie	I.G.
Dom Suisse	Suisse	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.
Dom Gmbh & Co KG	Allemagne	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.
Dom Participations	France	100,00	100,00	100,00	485054860	Holding	I.G.
Secu Beteiligungs Gmbh	Allemagne	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.
Dom Romania	Roumanie	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.
Securidev Hongrie	Hongrie	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.
Ucem Sistemas de Seguridad	Espagne	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.
Securidev Iberica	Espagne	52,00	52,00	52,00		Serrurerie	I.G.
MCM	Espagne	97,47	-	-		Serrurerie	I.G.
Omnitech Security	France	85,00	85,00	-		Système sécurité	I.G.
Proactive	France	33,9	33,9			Système sécurité	M.E.

Abréviation : I.G : Intégration globale, ME : Mise en équivalence

Principes comptables, méthodes d'évaluation, options IFRS retenues

1. REFERENTIEL

Les états financiers consolidés couvrent les périodes de douze mois arrêtées aux 31 décembre 2015, 2014 et 2013.

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 du groupe DOM SECURITY ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) adopté par l'Union Européenne au 31 décembre 2015.

Ce référentiel intègre les normes comptables internationales (IAS et IFRS) et les interprétations du comité d'interprétation (SIC et IFRIC) applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2015.

Le référentiel IFRS adopté par l'Union européenne (UE) au 31 décembre 2015 est disponible à la rubrique Interprétations et normes IAS/IFRS, sur le site suivant : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, à l'exception des normes et interprétations adoptées dans l'Union Européenne dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015 :

- Ifric 21 « Taxes prélevées par une autorité publique ».
- Améliorations annuelles 2011-2013

Ces textes n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes du Groupe DOM SECURITY.

DOM SECURITY n'a pas appliqué par anticipation les nouvelles normes et améliorations adoptées par l'UE.

Présentation des états financiers

Le Groupe DOM SECURITY publie des états financiers annuels au 31 décembre et des états financiers semestriels au 30 juin, conformément aux principes du référentiel. Les principales conventions de présentation sont les suivantes :

- Regroupement par postes : par nature;
- Classement des actifs et passifs : par ordre croissant de liquidité et d'exigibilité en distinguant les éléments non courants et courants, selon que leur réalisation ou exigibilité est à plus ou moins douze mois après la date de clôture ;
- Classement des produits et charges : par nature et incorporation au coût d'un élément d'actif ou de passif en application d'une norme ou interprétation ;
- Compensation : en application d'une norme ou interprétation pour les actifs et passifs d'une part et les produits et charges d'autre part ;

Méthodes comptables, erreurs et estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthode comptable sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Les états financiers affectés par un changement de méthode comptable sont modifiés pour tous les exercices présentés, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience. Les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective : ils affectent l'exercice sur lequel ils sont intervenus et le cas échéant, les exercices suivants.

Les principales estimations réalisées lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour la valorisation et la durée d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels et goodwill, le calcul des provisions pour avantages du personnel et des autres provisions. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel stagnant et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture.

2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le Groupe consolide par intégration globale les entités contrôlées, et par mise en équivalence celles sur lesquelles il exerce une influence notable.

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'a été appliqué cette année.

4. CHANGEMENT DE PRESENTATION

Aucun changement de présentation n'a été appliqué cette année.

5. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

Les postes du bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les charges et produits du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice.

Les écarts résultant de cette méthode de conversion sont comptabilisés directement dans l'état du résultat global et figurent au bilan dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Les taux utilisés sont les suivants :

	Taux clôture 2015	Taux moyen 2015	Taux clôture 2014	Taux moyen 2014	Taux clôture 2013	Taux moyen 2013
CHF (Suisse)	1,08	1,07	1,20	1,21	1,23	1,23
GBP (Angleterre)	0,73	0,73	0,78	0,80	0,83	0,85
HUF (Hongrie)	315,98	309,96	315,54	308,83	297,04	297,86
PLN (Pologne)	4,26	4,19	4,27	4,19	4,15	4,20
RON (Roumanie)	4,52	4,44	4,48	4,44	4,47	4,42

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des frais de développement, les brevets et logiciels évalués. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les principales durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Brevets durée de protection juridique
- Frais de développement 3 ans à compter de la commercialisation
- Autres immobilisations incorporelles 1 à 5 ans

Les frais de développement ne sont immobilisés que s'ils concernent un investissement significatif. Les coûts sont immobilisés à partir du moment où notamment le projet est techniquement faisable, son marché identifié et sa rentabilité calculée avec une fiabilité raisonnable. Les dépenses antérieures ne sont jamais recyclées. Au titre de l'exercice, aucun frais de recherche et développement n'a été immobilisé.

Les marques ou fonds de commerce générés en interne ne sont pas immobilisés. Les marques acquises au travers de rachats d'entreprise ne font pas l'objet d'une identification distincte dans la mesure où elles ne présentent pas un caractère séparable ou mesurable de façon fiable. En effet, deux cas de figure sont envisageables :

- si la marque est vendue avec les savoir-faire techniques, les outillages donnant accès au marché de remplacement et les fichiers du parc installé, la société venderesse se trouve de fait vidée de sa substance et dans l'incapacité de poursuivre son activité. Ce schéma revient à évaluer l'entreprise globalement et non pas sa marque ;
- si, cas irréaliste, la marque est vendue sans les savoir-faire et outillage, l'acquéreur n'ayant pas accès au marché de remplacement en proposera un prix réduit sans rapport avec la perte d'image que subira la société venderesse. Sans marché actif, ni référence à des transactions similaires, la marque n'est pas évaluable de façon fiable et la conséquence directe pour le vendeur s'avère inchiffrable.

7. GOODWILL

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée au 1^{er} janvier 2010 :

- Les frais d'acquisition sont désormais comptabilisés en charges ;
- Les intérêts minoritaires peuvent, sur option prise individuellement pour chaque regroupement, être évalués à la juste valeur, en intégrant leur quote-part de goodwill ;
- Les variations de pourcentages d'intérêt dans les filiales sans changement de contrôle sont comptabilisées directement en capitaux propres, sans création de goodwill complémentaire ;

- En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle, cette réévaluation étant enregistrée directement en résultat de l'exercice et non pas en capitaux propres.

Les goodwill sont affectés au plus tard 12 mois après la date d'acquisition, aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur. Les actifs acquis destinés à être cédés sont minorés des coûts de la re-vente.

L'écart entre le coût du regroupement (prix payé majoré des frais d'acquisition à l'exclusion des coûts de financement) et la quote-part des capitaux propres après affectation revenant à l'acquéreur constitue le goodwill.

Le goodwill n'est pas amorti. Il est testé, au moins une fois par an, ou plus en cas d'indice de perte de valeur, et fait l'objet éventuel d'une dépréciation irréversible.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées conformément à la méthode de référence à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le montant amortissable est déterminé après déduction d'une valeur résiduelle généralement nulle car peu importante et significative.

Les amortissements sont calculés principalement selon le mode linéaire en fonction de sa durée d'utilité.

Les durées d'amortissements généralement retenues sont les suivantes :

▪ Constructions	20-25 ans
▪ Mobilier, agencements et matériels de bureau	3-10 ans
▪ Matériels de production et équipements	3- 8 ans
▪ Biens d'occasion	2- 3 ans

Les leasings sont immobilisés avec constatation en contrepartie d'une dette financière déterminée d'après les taux d'intérêt du contrat. Ils sont amortis sur les durées suivantes :

▪ Constructions	20 ans
▪ Matériel de production	3- 8 ans

Les locations financières sont retraitées si le contrat a une durée supérieure à deux années et ne concerne pas un véhicule. Le bien est immobilisé pour la valeur actualisée des flux du contrat au taux d'intérêt de celui-ci et par défaut aux taux TEC à 10 ans de l'année majoré de 2 %.

Le bien est amorti sur la durée du contrat sauf pour les locations de moins de quatre ans ne concernant pas du matériel informatique où il est alors considéré que le contrat sera renouvelé une fois.

Les installations de traitement de surface ne font pas l'objet d'une obligation légale de démantèlement entraînant la comptabilisation d'un actif à amortir.

9. PERTE DE VALEUR

Les immobilisations incorporelles, les goodwill et les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation calculé au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux filiales de DOM SECURITY.

Ce test, réalisé en fin d'année lorsque les budgets sont connus, peut être anticipé si un indice de perte de valeur est détecté.

La valeur nette comptable d'un actif, ou de l'UGT elle-même, est comparée à sa valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente (valeur de vente ou de marché moins coût de sortie) et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des cash-flows futurs.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré des capitaux permanents en retenant :

- 40 % d'endettement forfaitaire rémunéré au taux d'intérêt moyen de l'année du TEC à 10 ans majoré de 1 %, puis diminué de la déductibilité fiscale ;
- 60 % de fonds propres à rémunérer au taux sans risque (TEC à 10 ans) plus une prime de risque moyenne publiée majorée d'un coefficient Bêta de risque propre à chaque société variant entre 1,3 et 2,0.

Les flux futurs ont pour point de départ le budget de l'année suivante multiplié par un coefficient de probabilité égal au ratio écarté constaté sur les dix précédentes années entre les résultats d'exploitation réalisés et ceux qui avaient été budgétés.

Ces flux sont, à défaut de perspectives spécifiques, augmentés chaque année de l'inflation sur les quatre années suivantes. La valeur terminale de la cinquième année est obtenue en divisant le flux par le coût moyen pondéré des capitaux permanents sans minoration de l'inflation ce qui revient techniquement à considérer que les résultats s'effriteront chaque année de l'inflation.

Lorsque cela est possible, les terrains et constructions sont soustraits des actifs immobilisés, l'amortissement neutralisé et remplacé par un loyer. Cette correction revient à ne pas justifier de goodwill du fait de bâtiment totalement amorti et inversement à ne pas déprécier les terrains et constructions en dessous de leur valeur nette comptable.

A cette réserve près, il est considéré que la juste valeur des actifs ne peut jamais être connue de façon fiable.

En conséquence, la valeur d'utilité ainsi calculée doit couvrir le montant des actifs immobilisés et du goodwill.

Toute insuffisance entraîne une dépréciation irréversible du goodwill voire, au-delà, une dépréciation réversible sur les actifs immobilisés engagés plafonnée à leur valeur nette comptable.

10. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement, s'il en existe, sont comptabilisés selon la méthode de référence au coût minoré du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

11. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe, lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers

La norme IAS 39 distingue quatre catégories d'actifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique résultant d'une évaluation spécifique (classement selon IFRS 7) :

- actifs financiers à la juste valeur par le résultat ;
- prêts et créances : l'essentiel de la catégorie des prêts et créances correspond aux créances clients résultant des produits des activités ordinaires et à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie
- actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- actifs disponibles à la vente :
 - Les actifs financiers disponibles à la vente sont constitués par les titres de participation non consolidés. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Si cette juste valeur n'est pas déterminable de manière fiable, les actifs financiers sont comptabilisés au coût d'acquisition.

- Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres à l'exception des variations négatives constituant des preuves objectives de pertes de valeur qui sont comptabilisées en résultat. La juste valeur est notamment déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité.

Les passifs financiers

La norme IAS 39 distingue plusieurs catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- passifs financiers évalués à leur juste valeur : les emprunts sont initialement évalués à la juste valeur des montants reçus diminuée des coûts de transactions,
- autres passifs financiers non détenus à des fins de transactions. Ils sont évalués au coût amorti.

12. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La catégorie des prêts et créances comprend également la trésorerie, c'est-à-dire les caisses, les dépôts à vue et les équivalents de trésorerie. Ces derniers sont des placements très liquides à trois mois au plus, indexés sur un taux du marché monétaire et dont le montant est connu ou sujet à une incertitude négligeable. Dans l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent également le poste "Concours bancaires" présenté au passif.

13. STOCKS

Les matières et marchandises sont évaluées selon la règle du FIFO et, par défaut, au dernier coût d'achat, ce qui, compte tenu de la rotation rapide de ces stocks, est proche d'une valorisation de type « premier entré - premier sorti ».

Les produits finis et les encours de productions sont évalués à leur coût de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Par ailleurs, une probabilité d'utilisation des stocks est déterminée d'après le taux de rotation des articles créés depuis plus d'un an.

Lorsque la valeur nette probable de réalisation est inférieure au prix de revient, une provision pour dépréciation est constituée.

14. CREANCES

Les créances sont retenues à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

15. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture, une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers existe, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce dernier sans contrepartie au moins équivalente d'avantages économiques, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

16. ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL

Ils sont comptabilisés en provisions non courantes.

Les indemnités de fin de carrière et médailles du travail sont évaluées selon une méthode prospective actualisée. Les hypothèses principales retenues sont que les départs en retraite se feront à l'initiative des salariés à l'âge de 67 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres. Les pensions de retraite complémentaire du personnel de DOM Allemagne sont aussi évaluées selon la même méthode prospective actualisée.

La provision tient compte d'un pourcentage d'espérance de vie et de présence aux dates de réalisation des événements générateurs de paiements.

La norme comptable impose d'appliquer comme taux actuariel les taux de rendement des obligations des sociétés de catégories AA pour des durations reflétant le calendrier des décaissements. Le taux actuariel ainsi retenu est de 2,0 % en 2015, contre 2,2 % en 2014 et 3,0 % en 2013. Symétriquement il est pris en compte une inflation (0,8 % en 2015) et une progression des salaires due aux promotions hors inflation (1,0 % environ), variables par pays.

Les écarts actuariels générés par des changements d'hypothèses sont comptabilisés directement dans le résultat global avant d'être classés en réserves au bilan.

17. CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les goodwill dégagés lors de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en monnaie étrangère et convertis par la suite au cours de clôture.

18. IMPOT SOCIETE

Le montant des impôts effectivement dû à la clôture de l'exercice est corrigé des impôts différés calculés selon la méthode bilantielle, c'est-à-dire sur la base, des différences temporelles existant entre les valeurs comptables telles qu'elles ressortent des comptes consolidés et les valeurs fiscales.

L'excédent des impôts différés actifs, y compris ceux se rapportant au déficit reportable, sur les impôts différés passifs, est constaté dès lors que la probabilité de la réalisation de résultats futurs bénéficiaires est établie dans l'entité fiscale concernée.

La CVAE, répondant à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables ») est incluse à la rubrique « impôt société ».

En revanche, le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), constaté au rythme de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, a été enregistré en déduction des charges de personnel conformément à IAS 19 Révisée.

19. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constaté au moment du transfert de propriété correspondant généralement au transfert des risques et avantages, sauf décalage imposé par le client. Compte tenu de l'activité, aucun chiffre d'affaires à l'avancement n'est comptabilisé.

20. DISTINCTION ENTRE RESULTAT OPERATIONNEL ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les coûts de restructuration sont présentés sur une ligne distincte, tout comme les autres produits et charges significatifs à caractère non récurrent et les cessions d'actif.

De même, l'incidence de la comparaison entre les valeurs comptables nettes des actifs des sociétés et leur valeur recouvrable est comptabilisée séparément sur une ligne « variation des pertes de valeur » intégrant les dépréciations irréversibles des goodwill ainsi que les variations des dépréciations sur actifs immobilisés.

21. SECTEURS OPERATIONNELS

Le groupe, qui était jusqu'à présent organisé en deux branches « Grand Public » et « Professionnel » a opté pour une information par secteurs géographiques comme suivis en interne.

L'information sectorielle est désormais communiquée, en fonction de l'implantation des entreprises du groupe en :

- Europe de l'Ouest comprenant la France et le Royaume-Uni, à l'exception de la holding DOM SECURITY ;
- Europe du Nord comprenant l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse ;
- Europe du Sud comprenant l'Espagne, l'Italie, la Slovénie, la Croatie et la Serbie ;
- Europe Centrale comprenant la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la République Tchèque.

Le principal décideur opérationnel analyse une information établie par secteur opérationnel qui sert de base à son analyse de la performance du Groupe.

22. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Ce tableau est conçu de manière à faire ressortir les flux opérationnels, les flux d'investissements et les flux de capitaux retraités de toutes les opérations internes au Groupe.

23. EFFETS DE PERIMETRE

Les principaux impacts de l'acquisition de la société espagnole MCM, sur le bilan consolidé du Groupe sont, en M€ :

Actif contributif en M€	31-12-2015	Passif contributif en M€	31-12-2015
Actifs non courants	4,4	Capitaux Propres Part Groupe	0,6
		Capitaux Propres Part Minoritaires	0,2
Actifs courants	7,0	Passifs non courants	0,4
dont stocks et en-cours	2,3	Passifs courants	1,6
dont créances clients	2,1		
Total Actif	11,4	Total Actif	2,8

Le bilan du 31 décembre 2014 intégrait les agrégats financiers d'OMNITECH SECURITY.

Les contributions au compte de résultat de MCM et OMNITECH SECURITY sont respectivement de, en M€ :

Compte de résultat contributif en M€	31-12-2015 MCM	31-12-2015 OMNITECH	31-12-2014 OMNITECH
Chiffre d'affaires net	5,57	6,87	1,34
Marge	3,08	4,17	0,58
en % de production	58,5%	61,6%	41,5%
Résultat opérationnel courant	0,49	0,92	-0,03
Résultat opérationnel	0,49	0,92	-0,03
Résultat net	0,25	0,60	0,20



Autres notes annexes aux états financiers consolidés

Sauf indication contraire, les chiffres ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1 – GOODWILL

Les valeurs des goodwill pour chaque Unité Génératrice de Trésorerie au 31 décembre 2015 sont les suivantes :

	Valeurs brutes 31-12-2015	Dépréciations 31-12-2015	Valeurs nettes 31-12-2015	Valeurs nettes 31-12-2014	Valeurs nettes 31-12-2013
Dom Ronis	27 620	27 620	0	0	0
Dom TSS	37	37	0	0	0
PICARD-SERRURES	7 525	2 588	4 937	4 937	4 937
DOM-METALUX	2 799	2 799	0	0	270
DOM - PARTICIPATIONS - Beugnot	1 248		1 248	1 248	1 248
DENY Security	27 814	10 796	17 018	17 018	17 018
Dom CR	2 814	2 814	0	0	0
Dom Polska	692	692	0	0	0
Dom TITAN	947	947	0	0	0
DOM	7 435		7 435	7 435	7 435
OMNITECH Security	2 696		2 696	2 696	
Total	81 627	48 293	33 334	33 334	30 908

Aucun nouveau goodwill ni aucune dépréciation n'a été constaté au cours de l'exercice.

L'acquisition des 97,47% de la société espagnole MCM n'a généré aucun goodwill. Les intérêts minoritaires ont été évalués à leur quote-part d'actif net.

Valeur d'acquisition des titres : 8,5 M€ pour 97,47% des titres

Situation nette retraitée au 31 mai 2015 : 8,7 M€

actifs non courant : 4,8 M€

actifs courants : 6,9 M€

passifs non courants : 0,5 M€

passifs courants : 2,5 M€

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Frais de recherche et développement	615	615	615
Brevets, licences, marques	9 279	8 521	7 901
Autres immobilisations incorporelles	1 591	1 549	1 495
Immobilisations incorporelles en cours et avances	96	143	2
Total consolidé	11 581	10 828	10 013

La répartition des amortissements est la suivante :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Frais de recherche et développement	615	611	608
Brevets, licences, marques	8 444	7 840	7 422
Autres immobilisations incorporelles	1 558	1 455	1 318
Total consolidé	10 617	9 906	9 348
Net	964	922	665

La variation de ces immobilisations incorporelles nettes est la suivante :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Net début d'exercice	922	665	977
Investissements (y compris crédits-baux)	511	756	336
Cession / mises au rebut			-12
Amortissement	-527	-503	-639
Différence de change	3		3
Reclassement	46		0
Variation de périmètre	9	4	0
Net	964	922	665

La répartition de ces immobilisations nettes par activité est la suivante :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Europe Ouest	159	127	233
Europe Nord	650	711	338
Europe Sud	29	37	42
Europe Centrale	13	23	23
Holding	113	24	29
Total consolidé	964	922	665

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Après incorporation des locations financières, la ventilation des immobilisations corporelles se présente de la façon suivante :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Terrains et Aménagements	8 178	6 832	6 677
Terrains en crédit-bail	21	21	21
Constructions hors immeuble de placement	39 054	34 503	34 376
Constructions en crédit-bail	1 747	1 747	1 747
Installations techniques, matériel industriel	135 240	117 763	115 125
Matériel & outillage en crédit-bail	2 293	2 293	2 748
Autres immobilisations	16 857	16 310	15 868
Immobilisations corporelles en cours et avances	2 471	2 215	1 633
Total consolidé	205 861	181 684	178 195



La répartition des amortissements, incluant les dépréciations sur actifs dues aux tests de valeur, est la suivante :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Terrains et Aménagements	250	196	268
Constructions	30 694	27 843	27 190
Constructions en crédit-bail	1 246	1 182	1 119
Perte de valeur cumulée	3 498	3 927	4 181
Installations techniques, matériel industriel	125 662	108 202	105 878
Matériel & outillage en crédit-bail	2 293	2 293	2 445
Autres immobilisations	12 554	12 553	12 343
Total consolidé	176 197	156 196	153 424
Net	29 663	25 488	24 771

La variation de ces immobilisations corporelles nettes est la suivante :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Net début d'exercice	25 488	24 771	26 705
Investissements (y compris crédits-baux)	6 627	6 586	4 256
Cession / mises au rebut	-82	-47	-55
Amortissement / dépréciation	-5 506	-5 868	-6 113
Différence de change	36	8	-22
Reclassement	-46		
Variation de périmètre	3 146	38	
Net	29 663	25 488	24 771

La répartition de ces immobilisations nettes par activité est la suivante :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Europe Ouest	5 514	5 534	5 354
Europe Nord	18 514	17 467	16 706
Europe Sud	5 179	2 321	2 441
Europe Centrale	264	90	115
Holding	192	76	155
Total consolidé	29 663	25 488	24 771

Les investissements se répartissent ainsi :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Europe Ouest	1 279	1 770	1 444
Europe Nord	3 994	3 878	1 840
Europe Sud	349	363	559
Europe Centrale	812	374	390
Holding	193	201	23
Total consolidé	6 627	6 586	4 256

Aucun investissement corporel n'a été financé en crédit-bail et locations financières au cours de l'exercice 2015, comme lors des deux exercices précédents.

NOTE 4 – PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Elles correspondent aux sociétés TITAN ZAGREB (267 K€), ELZETT-FEK (745 K€) et PROACTIVE (155 K€), filiale à 33,9 % d'OMNITECH SECURITY.

Leurs données bilancielles, chiffres d'affaires et résultats, avant retraitements de consolidation, pour une détention à 100 %, sont :

	ELZETT - FEK			TITAN ZAGREB			PROACTIVE
	2015	2014	2013	2015	2014	2013	2014
Total des actifs	3 949	3 682	3 786	1 220	1 250	1 200	971
Situation nette	1 910	1 891	1 969	465	553	496	437
Chiffre d'affaires	10 557	9 762	9 846	1 465	1 513	1 507	1 550
Résultat net	22	39	14	43	54	70	40

Compte tenu de l'arrêté tardif des comptes de la société PROACTIVE, ses données sont présentées avec une année de décalage.

NOTE 5 - STOCKS

La répartition des stocks est la suivante :

	31-12-2015			31-12-2014	31-12-2013
	Brut	Dépréciation	Net	Net	Net
Matières premières	21 365	-6 174	15 191	14 039	12 397
Encours de productions de biens	9 917	-2 111	7 806	8 915	7 344
Produits intermédiaires et finis	7 189	-1 336	5 853	4 151	4 111
Marchandises	7 011	-1 629	5 382	5 089	3 829
Total	45 482	-11 250	34 232	32 194	27 681

NOTE 6 – ACTIFS FINANCIERS - REPARTITION DES ACTIFS FINANCIERS PAR CLASSE (IFRS 7) ET PAR CATEGORIE (IAS 39)

Catégories d'actifs financiers (IAS 39)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Hors champ IAS 39	Total 31-12-2015
Classe d'actifs financiers (IFRS 7)	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti	Évalués au coût amorti	Hors champs IFRS 7	
Actifs financiers non courants			1 680		1 680
Autres actifs non courants					0
Créances clients et autres créances			30 148		30 148
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 842				25 842
Autres actifs courants			8 910	960	9 870



Catégories d'actifs financiers (IAS 39)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Hors champ IAS 39	Total 31-12-2014
Classe d'actifs financiers (IFRS 7)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	Evalués au coût amorti	Hors champs IFRS 7	
Actifs financiers non courants	23 156		1 603		1 603
Autres actifs non courants			0		
Créances clients et autres créances			25 997		25 997
Trésorerie et équivalents de trésorerie			23 156		
Autres actifs courants			7 786		877

Catégories d'actifs financiers (IAS 39)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et créances	Hors champ IAS 39	Total 31-12-2013
Classe d'actifs financiers (IFRS 7)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	Evalués au coût amorti	Hors champs IFRS 7	
Actifs financiers non courants	33 666		1 560		1 560
Autres actifs non courants			0		
Créances clients et autres créances			23 539		23 539
Trésorerie et équivalents de trésorerie			33 666		
Autres actifs courants			2		2 959

NOTE 6.1 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Autres titres immobilisés	0	0	0
Prêts, dépôts de couverture de pensions	1 460	1 429	1 417
Autres immobilisations financières	220	174	143
Total consolidé	1 680	1 603	1 560

Ces actifs financiers non courants ont une échéance supérieure à un an.

NOTE 6.2 – CLIENTS

La rubrique se présente comme suit :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Brut	32 305	27 865	25 685
Dépréciation	-2 157	-1 868	-2 149
Net	30 148	25 997	23 536

RISQUE DE CREDIT :

Il n'y a pas de créance client à plus d'un an non provisionné.

La ventilation des créances clients par échéance est la suivante :

	Créances clients échues à la clôture				Total créances échues	Total créances non échues	Total créances clients	Total créances dépréciées
	< 30 j	1-3 mois	3-6 mois	> 6 mois				
Créances clients	4 651	1 588	406	1 281	7 926	24 379	32 305	2 157

Le groupe DOM SECURITY a recours aux assurances crédits pour les créances clients concernant toutes les sociétés anglaises, françaises, italiennes et slovènes.

NOTE 6.3 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Créances d'exploitation	8 910	7 786	2 961
Charges constatées d'avance	960	877	639
Total consolidé	9 870	8 663	3 600

NOTE 6.4 – TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE

Ils se détaillent comme suit en valeur nette :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Valeurs mobilières de placement	14 392	17 827	26 836
Disponibilités	11 450	5 329	6 830
Total consolidé	25 842	23 156	33 666

Les valeurs mobilières de placement sont pratiquement exclusivement constituées de certificat de dépôt auprès de banque de premier ordre à l'exception de quelques SICAV de trésorerie résiduelles.

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2015, la Société possède 56 206 actions propres d'un nominal de 15 €. Ces 2,3 % du capital ont été acquis pour un montant total de 1,5 M€ lors d'un précédent programme de rachat d'actions qui s'est clôturé en mai 2011.

NOTE 8 - PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan consolidé ont évolué de la manière suivante :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Indemnités de fin de carrière et Médailles du travail	6 006	6 282	6 161
Pension DOM GmbH	31 145	31 005	28 266
Droits des représentants en Allemagne	1 479	1 562	1 576
a/ Provisions non courantes	38 630	38 849	36 003
Restructuration	1 384	1 593	914
Litiges, réclamations et garanties	2 215	2 535	2 129
Divers	120	75	20
b/ Provisions courantes	3 719	4 203	3 063
Total Provisions	42 349	43 052	39 066

Les variations des provisions pour indemnités de fin de carrière et pensions se détaillent comme suit :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Indemnité fin de carrière et pensions en début de période	37 287	34 427	34 513
<i>Eléments comptabilisés dans le compte de résultat</i>	<i>336</i>	<i>600</i>	<i>942</i>
Coûts des services de l'exercice	774	739	1 145
Coûts financiers	952	998	931
Coûts des services passés	0	0	0
Prestations versées	-1 390	-1 137	-1 134
<i>Eléments comptabilisés dans les capitaux propres</i>	<i>-474</i>	<i>2 260</i>	<i>-1 028</i>
Ecart actuariels	-474	2 222	-1 028
Entrée de périmètre	0	38	
Indemnité fin de carrière et pensions en fin de période	37 149	37 287	34 427

Une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation aurait eu pour conséquence une diminution des indemnités de retraite de 2,7 M€. Ce montant aurait été comptabilisé pour 1,9 M€ net après impôt dans les autres éléments du résultat global, conformément aux règles appliquées par le Groupe.

Une baisse de 0,3 point du taux d'actualisation aurait eu pour conséquence une augmentation des indemnités de retraite de 2,1 M€. Ce montant aurait été comptabilisé pour 1,4 M€ net après impôt dans les autres éléments du résultat global, conformément aux règles appliquées par le Groupe.

NOTE 9 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières sont des passifs enregistrés au coût amorti.

Leur répartition au 31 décembre 2015, par échéance et par catégorie est la suivante :

Emprunts et Dettes	Total au 31-12-2015				Total 31-12-2014	Total 31-12-2013
	<1 an	>1 an à <5 ans	>5 ans	Total		
Emprunts et Dettes	2 374	7 211	1 467	11 052	3 528	1 018
Crédits-baux et locations financières	71	107		178	645	1 312
Intérêts courus sur les emprunts	9			9	1	0
Concours bancaires courants	717			717	488	212
Après des établissements de crédit	3 171	7 318	1 467	11 956	4 662	2 542
Autres dettes financières	114			114	226	0
Participation	28			28	54	67
Après d'autres organismes	142	0	0	142	280	67
Total	3 313	7 318	1 467	12 098	4 942	2 609
Soit à court terme et long terme	3 313	8 785				

Risque de liquidités :

Les emprunts et dettes financières ci-dessus sont à rapprocher des liquidités et placements au 31 décembre 2015, soit 25 842 K€ contre 23 156 K€ au 31 décembre 2014.



La trésorerie nette a donc évolué comme suit :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Disponibilités et autres titres placés	25 842	23 156	33 666
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	-11 956	-4 662	-2 543
Trésorerie nette auprès des établissements de crédits	13 886	18 494	31 123
Autres dettes financières	-142	-280	-67
Trésorerie globale nette	13 744	18 214	31 056

En 2014, la trésorerie avait été impactée par le versement de 4,6 M€ de complément d'acomptes d'impôts allemands destinés à stopper l'intérêt de 6% faisant suite au redressement des prix de transfert entre l'Allemagne et la Hollande (cf. Faits marquants 2014).

Il n'y a pas d'emprunts et dettes financières libellés dans des devises autres que celles de la zone de l'euro.

Le groupe DOM SECURITY dispose d'autorisation de découvert pour 7 050 K€, et des lignes de financement d'investissement pour 240 K€.

Risque de taux :

Le taux d'intérêt moyen des emprunts ressort à 1,2 % en 2015 contre 2,7 % en 2014.

Il n'y a pas d'emprunts à taux variable non swappé au 31 décembre 2015. La variation des taux à court terme n'aurait donc pas d'impact sur le résultat financier du Groupe.

NOTE 10 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

Les dettes fournisseurs et autres passifs courants sont des passifs enregistrés au coût amorti.

La répartition par nature est la suivante :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Dettes Fournisseurs	15 625	13 118	12 888
Dettes d'impôt	2 644	1 199	2 562
Dettes sur immobilisations	86	42	24
Dettes sociales et fiscales	16 660	14 989	13 768
Autres dettes	4 503	5 241	2 372
Produits constatés d'avance	21	63	75
Autres passifs courants	21 270	20 335	16 239

Ces dettes sont toutes à moins d'un an. Les autres dettes concernent principalement des avances et acomptes reçus (2,0 M€).

NOTE 11 – IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs découlent de l'incidence :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
- des charges temporairement non déductibles	2 440	1 231	376
- des dépréciations d'actifs liées aux tests de perte de valeur	829	931	950
- des déficits fiscaux reportables	930	196	479
- des retraitements de consolidation suivants :			
Crédit baux et locations financières	-101	-89	-77
Marges internes	423	433	593
Retraites et pensions	5 047	6 065	5 619
Ajustements aux normes groupe des taux d'amortissement et des règles de provisions des sociétés étrangères	1 740	1 738	1 643
Divers	7	8	-3
Total consolidé	11 315	10 513	9 580

Les impôts différés passifs sont afférents à la revalorisation des actifs de DOM Allemagne restant à amortir pour 1 939 K€ (contre 2 046 K€ au 31 décembre 2014).

Les impôts différés liés aux déficits non activés s'élève à 1,8 M€ au 31 décembre 2015, contre 1,7 M€ en 2014.

NOTE 12 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Cautions reçues	608	415	94
Nantissements / Hypothèques	1 943	2 000	510
Total consolidé	2 551	2 415	604

Il n'y a aucun effet escompté non échu au 31 décembre 2015.

Dans le cadre des acquisitions, la société bénéficie de garanties de passif.

NOTE 13 – CHIFFRE D'AFFAIRES, MARGE, RESULTAT OPERATIONNEL

Le groupe, qui était jusqu'à présent organisé en deux branches « Grand Public » et « Professionnel » a opté pour une information par secteurs géographiques comme suivis en interne.

L'information sectorielle est désormais communiquée, en fonction de l'implantation des entreprises du groupe en :

- Europe de l'Ouest comprenant la France et le Royaume-Uni, à l'exception de la holding Dom Security ;
- Europe du Nord comprenant l'Allemagne, les Pays-Bas et la Suisse ;
- Europe du Sud comprenant l'Espagne, l'Italie, la Slovénie, la Croatie et la Serbie ;
- Europe Centrale comprenant la Pologne, la Hongrie, la Roumanie et la République Tchèque.

La répartition du chiffre d'affaires selon les secteurs opérationnels est la suivante :

	Variation		2015		2014	
	en K€	%	en K€	%	en K€	%
Europe de l'Ouest	6 675	10,48%	70 378	43,12%	63 703	42,51%
Europe du Nord	425	0,71%	60 155	36,85%	59 730	39,86%
Europe du Sud	5 448	32,84%	22 035	13,50%	16 587	11,07%
Europe Centrale	839	8,54%	10 664	6,53%	9 825	6,56%
Total consolidé	13 387	8,93%	163 232	100,00%	149 845	100,00%

L'essentiel du chiffre d'affaires est réalisé par des ventes de biens.

Le compte de résultat par secteur est le suivant :

	Europe Ouest		Europe Nord		Europe Sud		Europe Centrale		Total consolidé	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Chiffre d'affaires	74 241	67 044	64 662	63 681	24 621	18 843	12 676	12 084	163 232	149 845
Marge	48 429	45 462	48 209	48 874	13 254	10 006	6 221	6 005	115 466	110 027
% production	65,4%	67,4%	74,7%	76,6%	54,3%	53,0%	49,5%	49,2%	71,0%	73,1%
% CA	65,2%	67,8%	74,6%	76,7%	53,8%	53,1%	49,1%	49,7%	70,7%	73,4%
Résultat Opérationnel Courant	7 029	4 764	4 605	4 000	1 370	1 207	240	519	12 544	9 591
Résultat Opérationnel	5 467	3 695	3 984	2 841	1 362	1 207	269	171	10 236	7 015
Résultat Financier	-108	-34	-109	-1 261	-34	-43	-44	116	-178	-986
Impôt	-2 848	-2 312	1 176	-1 277	-407	-283	-132	-109	-3 366	-3 194
Résultat net	2 531	1 349	2 699	304	934	885	103	196	6 737	2 859

La colonne « Total consolidé » comprend les éliminations entre les quatre secteurs opérationnels, ainsi que l'activité holding de DOM SECURITY. Les chiffres d'affaires inter-secteurs en 2015 et 2014 s'élèvent respectivement à 12 968 K€ et 11 807 K€.

Risque de change :

Pour 2015, le groupe DOM SECURITY a protégé les achats en euros de sa filiale anglaise. La valorisation de cet instrument financier au 31 décembre 2015, s'élève à -76 K€ (contre -81 K€ en 2014) et est comptabilisée dans les autres passifs financiers (Note 10). La variation figure dans les autres éléments du résultat global.

Le groupe DOM SECURITY est peu exposé au risque de change. Un renchérissement instantané de l'Euro de 1 % par rapport à toutes les autres monnaies européennes et au US \$ aurait une incidence positive sur le résultat opérationnel de 9 K€.

Répartition des actifs et des passifs

La répartition des actifs nets totaux et des passifs courants en fonction des secteurs est la suivante :

	Europe Ouest		Europe Nord		Europe Sud		Europe centrale		Holding		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Total Actifs (valeur nette)	68 060	68 906	62 676	59 502	26 280	13 969	9 640	9 279	11 558	11 365	178 214	163 021
Total Passifs non courants	4 292	4 959	36 897	36 042	1 351	921	305	309	6 509	1 613	49 354	43 844
Total Passifs courants	20 503	19 619	13 195	13 418	6 161	3 021	2 758	2 426	3 954	2 364	46 571	40 848

NOTE 14 – AMORTISSEMENTS, VARIATION DES PROVISIONS ET PERTE DE VALEUR

a) Amortissements

Les amortissements du résultat opérationnel courant, soit 5 919 K€ comprennent ceux provenant des retraitements de crédits-baux et des locations financières pour 64 K€.

b) Variation des Dépréciations et Provisions

Les valeurs positives indiquent un profit ou une diminution de la provision.

	31-12-2014	Entrée de périmètre	Impact dans Compte de résultat			Impact dans Capitaux propres		31-12-2015
			Résultat courant	Résultat opérationnel non courant	Résultat financier et Impôt	Ecart de conversion	Autres (écarts actuariels)	
Dépréciations de Stock	9 330	1 623	244			53		11 250
Dépréciations Clients	1 868	498	-231			22		2 157
Dépréciations de Créance	268		5		-12			261
Provisions non courantes	38 849		255				-474	38 630
Provisions courantes	4 203	146	-413	-217				3 719
Total	54 518	2 267	-140	-217	-12	75	-474	56 017

c) Variation des pertes de valeur

Les pertes de valeurs comptabilisées au compte de résultat s'élèvent à 114 K€ en 2015.

Les calculs décrits en note I.9 ont été effectués sur la base d'une prime de risque de 6,55 %, et d'un taux d'emprunt sans risque de 0,83 % (TEC à 10 ans). Ces taux en 2014 (et 2013) étaient respectivement de 6,55% (6,55%) et 1,64% (2,21%).

Une hausse de 0,5 point de ces deux taux n'aurait aucune incidence sur la dépréciation des goodwill du Groupe.

Une amélioration ou une détérioration de 5 % des EBIT prévisionnels n'aurait pas eu d'impact sur l'exercice.

NOTE 15 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	2015	2014	2013
Produits des placements	241	320	440
Produits de change	290	266	190
Autres produits financiers	112	105	112
Intérêts et charges financières assimilés	-176	-1 337	-111
Intérêts sur crédit-bail	-12	-28	-54
Charges de change	-534	-200	-178
Autres charges financières	-98	-112	-110
Total consolidé	-177	-986	289

Le résultat financier en 2014 comprenait pour 1,2 M€ d'intérêts de retard applicables au redressement fiscal sur les prix de transfert entre l'Allemagne et la Hollande.

Le résultat de change comprend des écritures techniques de consolidation équilibrant les éliminations internes calculées au taux moyen. En 2015, les variations du Franc Suisse et du Sterling ont provoqué une charge de 190 K€.

NOTE 16 – IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt net consolidé se décompose ainsi :

	2 015	2 014	2 013
Impôt sociétés France	-1 341	-2 110	-3 327
Impôt Sociétés Etranger	-1 428	-1 251	-482
Impôt différé net	-597	167	1 113
Impôt net consolidé	-3 366	-3 194	-2 696

Les mouvements du compte d'impôts différés s'analysent comme suit :

	Actif	Passif	Solde
Impôts différés au 31-12-2014	10 513	2 046	8 467
Variation de la période			
<i>dont variation dans le compte de résultat</i>	<i>-704</i>	<i>-107</i>	<i>-597</i>
<i>dont variation dans les capitaux propres</i>	<i>-169</i>		<i>-169</i>
<i>dont variation de périmètre</i>	<i>1 675</i>		<i>1 675</i>
Impôts différés au 31-12-2015	11 315	1 939	9 376

Le tableau de ventilation de l'impôt société se présente comme suit :

	2015	2014	2013
Résultat avant impôt	10 058	6 029	8 529
CVAE (inclus dans IS)	-545	-536	-436
Crédit d'impôt (inclus dans les subventions)	-168	435	-295
CICE (inclus dans charges de personnel)	-701	-691	-454
Dépréciation goodwill		270	
Résultat imposable	8 644	5 507	7 344
Charge d'impôt théorique (taux de la mère consolidante 33,33%)	2 881	1 836	2 448
CVAE	545	536	436
Différence de taux d'imposition	-492	-360	-369
Impact des résultats négatifs	303	268	223
Impact des différences permanentes	22	153	-42
Impact des régularisations sur exercices antérieurs		638	
Autres	107	123	
Charge d'impôt effective	3 366	3 194	2 696
en %	33,5%	53,0%	31,6%

(1) hors de l'intégration fiscale et dont les déficits ne sont pas activés

A l'exception de l'Italie où le taux d'imposition est de 36%, le pourcentage d'impôt société étranger est inférieur à celui de la France avec des taux d'imposition des sociétés étrangères variant entre 10 % en Hongrie et 30 % en Allemagne.

L'écart entre le taux d'imposition théorique et les taux réels correspond à la moindre imposition à l'étranger pour 492 K€, et aux déficits non activés pour 303 K€.

En 2014, le redressement sur les prix de transfert entre l'Allemagne et la Hollande a majoré la charge d'impôt de 1,3 M€.



Note 17 – Résultat par action

Le nombre d'actions retenues pour ce calcul est égal au nombre total d'actions émises duquel sont déduites les actions détenues en auto-contrôle.

Aucun instrument dilutif du capital n'a été émis par la société.

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Nombre d'actions au capital	2 443 952	2 443 952	2 443 952
Actions d'auto-contrôle	56 206	56 206	56 206
Nombre d'actions au capital	2 387 746	2 387 746	2 387 746
Résultat net par action en €	2,76	1,18	2,44

NOTE 18 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens du groupe DOM SECURITY se ventilent de la manière suivante :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Cadres	162	151	157
Agents de maîtrise et employés	642	617	610
Ouvriers	712	719	751
Total *	1 516	1 487	1 518
* dont sociétés acquises sur les 12 derniers mois prorata temporis	41	5	

Les effectifs réels en fin de période se répartissent comme suit :

	31-12-2015	31-12-2014	31-12-2013
Europe Ouest	561	587	556
Europe Nord	424	443	449
Europe Sud	296	224	232
Europe Centrale	225	238	248
Total *	1 506	1 492	1 485
* dont sociétés acquises au cours des 12 derniers mois	71	31	

La société MCM emploie 71 salariés.

NOTE 19 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe figure dans la partie « *Principes comptables, méthode d'évaluation, options IFRS retenues* ».

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Les transactions et soldes avec les parties liées et les sociétés associées sont détaillées ci-dessous :

	Produits		Charges		Créances		Dettes	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Parties liées en amont (Groupe SFPI SA)	0	2	1 476	1 190	0	2	992	374
Sociétés associées (mises en équivalence)	1 001	1 133	729	179	281	269	218	73
Autres parties liées (autres pôles du groupe SFPI)	126	122	181	125	14	62	62	20
Total	1 127	1 257	2 386	1 494	295	333	1 272	467



Les mandataires sociaux au sens de la norme IAS 24 perçoivent une rémunération à court terme dans l'une des filiales de DOM SECURITY. Son montant est le suivant :

	2015	2014	2013
Rémunération à court terme hors charges patronales	229	225	188
Charges patronales sur rémunération	48	46	48

NOTE 20 – DIVIDENDES PROPOSES

Le dividende qui sera proposé aux Actionnaires, par le Conseil d'Administration du 23 mars 2016, lors de l'Assemblée générale du 19 mai 2016 est de 1,50 euros par action.

NOTE 21 – REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR DESTINATION

En complément de l'information sectorielle (note 13) où le chiffre d'affaires est présenté par origine de production, le tableau ci-dessous précise la répartition du chiffre d'affaires par destination entre les zones géographiques suivantes :

	2015	
	en K€	%
Europe de l'Ouest	63 082	38,65%
Europe du Nord	62 125	38,06%
Europe du Sud	19 181	11,75%
Europe Centrale	11 061	6,78%
Export	7 783	4,77%
Total consolidé	163 232	100,00%

NOTE 22 – PASSIFS EVENTUELS

Une obligation constitue un passif éventuel si le montant ne peut être estimé avec suffisamment de fiabilité, ou s'il est improbable que celle-ci donne lieu à une sortie de ressource. Les passifs éventuels constituent des engagements du Groupe et ne sont pas comptabilisés au bilan, sauf s'ils sont identifiés dans le cadre des acquisitions. Dans ce dernier cas, ils font partie des éléments identifiables reconnus.

Il n'existe pas de passif éventuel significatif au 31 décembre 2015.

NOTE 23 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Conseil d'administration qui s'est réuni le 23 mars 2016 a autorisé la Société à acquérir 15 % du capital et des droits de vote de la société OMNITECH SECURITY. Si cette opération se réalise, DOM SECURITY détiendra 100 % du capital et des droits de vote de OMNITECH SECURITY.

L'acquisition de ces titres OMNITECH SECURITY se réaliserait moyennant une dation en paiement de 14.041 actions DOM SECURITY qui seront remis au cédant. Les titres auto détenus passeraient ainsi de 56.206 à 42.165.

5. Rapport du Président Directeur Général établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- ↳ des conditions de préparation et d'organisation des travaux de notre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- ↳ des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- ↳ de l'étendue des pouvoirs du Président Directeur Général.

1 – PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

1.1 Composition du conseil d'administration

Notre conseil d'administration est composé de huit (8) administrateurs, dont quatre (4) indépendants. La liste des administrateurs de la Société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est visée dans le rapport de gestion.

1.2 Convocation des administrateurs

Conformément à l'article 17 des statuts, les administrateurs ont été convoqués par courrier électronique.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil d'administration qui ont examiné et arrêté les comptes annuels ainsi que les comptes semestriels.

1.3 Fréquence des réunions - Tenue des réunions - Décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, notre conseil d'administration s'est réuni trois (3) fois, et le taux de participation des administrateurs à ces réunions était de 100 %.

Ces réunions qui se sont déroulées à Paris 17^{ème} au 20 rue de l'Arc de Triomphe, en présence des commissaires aux comptes, ont porté sur les points suivants :

↳ 25 mars 2015 :

- Examen et arrêté du bilan et des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Examen et arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Etablissement du rapport de gestion et d'activité sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ;
- Approbation du rapport du Président Directeur Général établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- Conventions réglementées ;

- Situation des mandats des administrateurs ;
- Situation des mandats des commissaires aux comptes ;
- Modification de la dénomination sociale ;
- Actionnariat salarié ;
- Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'assemblée générale annuelle sur les comptes dudit exercice ;
- Projet d'acquisition de titres de la société MCM.

↪ **10 juin 2015 :**

- Répartition des jetons de présence ;
- Recapitalisation de la filiale SECURIDEV HONGRIE ;
- Cession des parts de la filiale SECURIDEV HONGRIE.

↪ **25 septembre 2015 :**

- Présentation des comptes consolidés au 30 juin 2015 ;
- Publication financière légale ;
- Projet d'acquisition des titres de la société polonaise LOB SA.

1.4 Comités spécialisés

Un Comité d'audit a été mis en place par le conseil d'administration du 5 novembre 2009. La mission de ce Comité d'audit est assumée par les membres du Conseil d'administration à l'exclusion du Président. Un des membres du Comité d'audit possède des compétences particulières en matière financière et comptable. L'administrateur indépendant est membre du Comité d'audit.

A ce titre, et conformément à la loi, le Comité d'audit assurera le suivi :

- ↪ du processus d'élaboration de l'information financière ;
- ↪ de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- ↪ du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- ↪ de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Dans le cadre de cette mission d'audit, le conseil d'administration se réunira avant chaque arrêté des comptes de la Société.

Le Comité d'audit s'est réuni le 23 mars 2016.

1.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les administrateurs ainsi qu'aux commissaires aux comptes.

2 – PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS.

Je vous informe qu'au sein du Groupe, les principes et règles applicables à la détermination des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux font l'objet d'un examen préalable par l'organe compétent. Il examine l'ensemble des règles relatives à la détermination de la partie fixe, et, le cas échéant, variable, des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

L'ensemble de ces éléments est ensuite examiné en séance plénière du conseil d'administration, et soumis à ses seules décisions.

3 – PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE.

Je vous précise que la société SECURIDEV s'est appuyée sur le code de gouvernement d'entreprise Middledent pour les Valeurs moyennes et petites du cadre de référence du contrôle interne.

A ce titre, le conseil d'administration a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « Points de vigilance ».

En outre, la Société souscrit aux recommandations suivantes :

	RECOMMANDATIONS	APPLIQUÉE		COMMENTAIRES
		OUI	NON	
R 1	Cumul contrat de travail et mandat social		X	Non applicable.
R 2	Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux		X	Le Groupe n'applique pas les sept (7) principes énoncés dans la recommandation pour définir la politique de rémunération du Président, seul mandataire social.
R 3	Indemnités de départ		X	Non applicable.
R 4	Régimes de retraite supplémentaires	X		L'information relative aux régimes de retraite accordés au Président est communiquée dans le rapport aux actionnaires.
R 5	Stock-options et attribution d'actions gratuites		X	Non applicable.
R 6	Mise en place d'un règlement intérieur du conseil d'administration		X	Le conseil n'a pas jugé opportun la mise en place d'un règlement intérieur, compte tenu de la taille de la Société.
R 7	Déontologie des membres du conseil d'administration		X	N'existe pas en l'absence de règlement intérieur. Néanmoins, les administrateurs comme les directeurs adhèrent à un code d'éthique interne au Groupe.
R 8	Composition du conseil d'administration Présence de membres indépendants au sein du conseil d'administration	X		Le conseil d'administration est composé de huit (8) membres, dont trois (3) membres indépendant.

R 9	Choix des administrateurs	X	Le choix des administrateurs fait l'objet d'une résolution distincte, et est déterminé en fonction des compétences.
R 10	Durée du mandat des membres du conseil d'administration	X	La durée du mandat des membres du conseil d'administration est de trois (3) années.
R 11	Information des membres du conseil d'administration	X	Les membres du conseil d'administration estiment que l'information qui leur est communiquée est suffisante.
R 12	Mise en place de comités	X	Le conseil d'administration constitue le comité d'audit.
R 13	Réunions du conseil d'administration et des comités	X	Le conseil d'administration et le Comité d'audit se réunissent à chaque arrêté des comptes et lorsque cela est nécessaire. Néanmoins, le rythme de quatre (4) réunions annuelles n'est pas appliqué, compte tenu de la taille du Groupe et du management très resserré autour du Président.
R 14	Rémunération des administrateurs	X	La Société alloue des jetons de présence.
R 15	Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil d'administration	X	Le Président estime qu'il n'est pas nécessaire de procéder à l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration.

3.1 Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la direction générale, le management et les autres membres du personnel, pour donner une assurance raisonnable sur :

- la réalité et l'efficacité des opérations,
- la fiabilité du reporting,
- la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- la sauvegarde des actifs.

Un système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce, en raison des limites inhérentes à toute procédure.

3.2 Organisation générale du contrôle interne

Le contrôle interne de notre Société est assuré à deux niveaux, d'une part à l'intérieur des filiales du Groupe DOM SECURITY sous la responsabilité de leurs dirigeants ; et d'autre part à l'extérieur du Groupe par les services Contrôle de gestion et Juridique de notre maison mère la société GROUPE SFPI.

En vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques, et en vue d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes, le service contrôle de gestion de GROUPE SFPI, procède à l'audit des comptes de chacune des filiales préalablement à l'intervention des commissaires aux comptes.

Ce service contrôle et supervise également le reporting financier adressé tous les mois par chaque filiale. Il pilote l'adaptation des procédures comptables et budgétaires ainsi que la centralisation des informations financières. Il produit la consolidation du pôle, il gère les assurances.

Le Directeur de contrôle de gestion, rend compte au Président Directeur Général du résultat des travaux de son service, et le cas échéant, formule des recommandations.

Un code déontologique pour maîtriser les risques financiers a été signé par tous les dirigeants des filiales ainsi que leurs cadres principaux.

La comptabilisation des opérations de trésorerie et les rapprochements bancaires du Groupe sont également assurés par le service Finances et Contrôle de gestion de la maison mère, GROUPE SFPI.

La fonction trésorerie et financement est organisée autour du trésorier.

Ses fonctions principales sont :

- suivi des flux financiers et répartition des fonds,
- suivi des opérations de placements ou d'emprunts financiers,
- gestion des lignes de trésorerie et des engagements.

La Direction juridique de GROUPE SFPI assure la rédaction des actes, assiste et conseille les filiales dans les affaires juridiques. Elle gère et suit les dossiers contentieux en liaison avec les avocats du Groupe.

3.3 Autres procédures de contrôle interne

Au niveau des processus opérationnels, les principaux contrôles ci-après sont effectués :

- au niveau des départements commerciaux des filiales, pour suivre et contrôler, à partir de tableaux de bord mensuels, les ventes réalisées facturées, la prise de commandes, les taux de marges, etc. pour comparer la réalisation, par secteur d'activités, avec les objectifs fixés budgétés,
- au niveau des départements techniques des filiales, pour suivre et contrôler l'avancement et le volume d'activité en terme de service après-vente, support technique, tests et référencement produits et recherches de solutions.

Au niveau de l'élaboration et du traitement de l'information financière et comptable :

- Le processus relève de la compétence du département Finances et Contrôle de gestion.
- Le système comptable et de gestion repose sur un système d'information intégré permettant de faciliter le suivi de l'exhaustivité, la correcte évaluation des transactions et l'élaboration des informations comptables et financières selon les règles et méthodes comptable en vigueur et appliquées par la Société tant pour les comptes sociaux que pour les comptes consolidés.
- La Direction générale s'assure de la réalité des informations comptables et financières produites par la Direction Finances et Contrôle de gestion. Ces informations sont contrôlées par les commissaires aux comptes qui procèdent aux vérifications selon les normes en vigueur.

3.4 Participation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Les modalités relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale ordinaire annuelle sont fixées par les articles 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 30 des statuts de la Société.

3.5 La structure du capital social de la Société au 31 décembre 2015 est la suivante :

- GROUPE SFPI : 69 %
- Public : 29 %

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

A cet égard, il est précisé que la société GROUPE SFPI détient 81,37 % des droits de vote de DOM SECURITY.

3.6 Information et communication des actionnaires

L'essentiel de l'information des actionnaires se fait par le biais du site **web** de la Société (www.securidev.com) sous le contrôle et la direction du Président Directeur Général de DOM SECURITY.

3.7 Principaux risques auxquels est confronté le Groupe, et procédures de gestion

Les principaux facteurs de risques sont les suivants :

Risque clients

Le risque de non recouvrement des créances est maîtrisé en amont par une bonne connaissance du marché, de la clientèle et pour certains nouveaux clients par la détermination d'encours résultant d'analyses financières spécifiques.

Risque de taux et de change

Il n'y a plus d'emprunt à taux variable.

Le Groupe DOM SECURITY est peu exposé au risque de change.

Pour l'année 2016, le Groupe DOM SECURITY a couvert les achats en euros de sa filiale anglaise, DOM-UK LTD.

Assurance

Le Groupe a souscrit les assurances couvrant correctement les risques encourus par son activité.

Risque pays

Aucune activité n'est développée dans un pays identifié comme à risque.

4 – POUVOIR DU DIRECTEUR GENERAL

Les fonctions de Directeur Général sont assurées exclusivement par le Président du conseil d'administration.

Aucune limitation, en dehors de celles prévues par les dispositions légales, n'a été apportée aux pouvoirs du Président Directeur Général.

Le Président Directeur Général

Henri MOREL

6. Rapports des Commissaires aux Comptes

1. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	74
2. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	76
3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	80
4. Attestation du Commissaire aux Comptes relative aux prestations facturées par GROUPE SFPI SA	82
5. Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration	84

1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DOM SECURITY S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Paris La Défense, le 6 avril 2016

Neuilly-sur-Seine, le 6 avril 2016

KPMG Audit Paris et Centre

Deloitte & Associés

Vincent de Becquevort
Associé

Stéphane Ménard
Associé



2. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L. 225-42 et L. 823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

CONVENTION DES PRESTATIONS DE SERVICES AVEC LA SOCIETE GROUPE S.F.P.I. S.A.

- Personne concernée : Henri Morel, Administrateur et PDG de GROUPE S.F.P.I. S.A. et DOM SECURITY S.A.
- Nature et objet : convention de prestations de services du 30 septembre 1991 en matière de gestion juridique, informatique, organisation administrative et comptable.
- Modalités : les modalités de calcul de la redevance sont les suivantes :
 - 1 % hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes jusqu'à M€. 76 de chiffre d'affaires.
 - 0,50 % hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes pour la part du chiffre d'affaires comprise entre M€. 76 et M€. 152 hors taxes.
 - 0,25 % hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes pour la part du chiffre d'affaires au-delà M€. 152 hors taxes.

La charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, relative à cette convention, est de €. 0 hors taxes.

La procédure d'autorisation préalable n'a pas été suivie en raison du renouvellement annuel par tacite reconduction de cette convention.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 23 mars 2016, votre conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

Motivation : Votre Conseil d'administration a précisé que la convention trouve sa motivation dans l'assistance de holding et du gouvernement d'entreprise à la bonne gestion des filiales.

CONVENTION DES PRESTATIONS DE SERVICES DE DOM SECURITY S.A. AVEC SES FILIALES

- Personne concernée : Henri Morel, Président de DENY SECURITY S.A.S., Président de DOM-METALUX S.A.S, Président de DOM RONIS S.A.S., Président de PICARD-SERRURES S.A.S., Président de OMNITECH SECURITY S.A.S., Administrateur de DOM-CR S.A., Membre du conseil de surveillance de EURO-ELZETT Srl, Directeur Général de DOM-UK Ltd, Membre du conseil de surveillance de DOM-TITAN S.A., Gérant de SECU BETEILIGUNGS GmbH, elle-même gérante de DOM GmbH & CO, Membre du conseil de surveillance de DOM-POLSKA, Administrateur de UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD, Administrateur de DOM-MCM, Administrateur et PDG de GROUPE SFPI S.A. et Administrateur et PDG de DOM SECURITY S.A.
- Nature et objet : convention de prestations de services du 5 décembre 2001 et son avenant n°1 du 26 novembre 2013 et avenant n°2 du 21 décembre 2015 dans laquelle la société DOM SECURITY S.A. s'engage à fournir à ses filiales son assistance et ses conseils.
- Modalités : les modalités de calcul sont les suivantes :
 - Assurances : ces prestations sont facturées au coût exact.
 - Export : ces prestations sont facturées à 50% du coût exact.
 - Investissements : rémunérations par une somme forfaitaire située entre €. 7 622 et €. 22 867 par dossier, selon l'importance de ce dernier.
 - Comptable et social : ces prestations sont refacturées au coût exact.
 - Commercial et achats : ces prestations sont refacturées au coût exact.
 - Trésorerie : ces prestations sont refacturées au coût exact.
 - Foires et salons professionnels et publicitaires : ces prestations sont refacturées au coût exact.
 - Communication : ces prestations sont refacturées au coût exact.

La répartition de ces frais est faite, généralement, en fonction du chiffre d'affaires de chaque filiale.



La produit comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015, relative à cette convention, est de €. 1 804 017 hors taxes et se décompose ainsi :

Filiale	Produit
DENY SECURITY S.A.S.	€. 224 745 HT
DOM-METALUX S.A.S.	€. 197 333 HT
DOM RONIS S.A.S.	€. 175 530 HT
PICARD-SERRURES S.A.S.	€. 139 183 HT
DOM-CR S.A.	€. 134 014 HT
EURO-ELZETT Srl	€. 53 831 HT
DOM-UK Ltd	€. 88 415 HT
DOM-TITAN S.A.	€. 208 006 HT
DOM GmbH & CO	€. 370 793 HT
DOM-POLSKA	€. 0 HT
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	€. 57 368 HT
OMNITECH SECURITY S.A.S.	€. 39 471 HT
DOM SUISSE	€. 13 667 HT
DOM-MCM	€. 101 661 HT

La procédure d'autorisation préalable n'a pas été suivie en raison du renouvellement annuel par tacite reconduction de cette convention.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 23 mars 2016, votre conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

Motivation : Votre Conseil d'administration a précisé que la convention trouve sa motivation dans l'assistance de holding et du gouvernement d'entreprise à la bonne gestion des filiales.

CONVENTION D'INTEGRATION FISCALE CONCLUE ENTRE DOM SECURITY S.A. ET SES FILIALES

- Personnes concernées : Henri Morel, Président de DENY SECURITY S.A.S., Président de DOM-METALUX S.A.S., Président de DOM RONIS S.A.S., Président de PICARD-SERRURES S.A.S. et Administrateur et PDG de DOM SECURITY S.A.
- Nature et objet : convention d'intégration fiscale
- Modalités : les sociétés suivantes sont soumises à la convention d'intégration fiscale de la société DOM SECURITY S.A. :
 - DENY SECURITY S.A.S.
 - DOM-METALUX S.A.S.
 - DOM RONIS S.A.S.
 - PICARD-SERRURES S.A.S.
 - DOM PARTICIPATIONS S.A.S.
 - DOM TSS

La procédure d'autorisation préalable n'a pas été suivie en raison du renouvellement annuel par tacite reconduction de cette convention.



Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 23 mars 2016, votre conseil d'administration a décidé d'autoriser a posteriori cette convention.

Motivation : Votre Conseil d'administration a précisé que la convention trouve sa motivation dans l'assistance de holding et du gouvernement d'entreprise à la bonne gestion des filiales.

Paris La Défense, le 6 avril 2016

KPMG Audit Paris et Centre

Vincent de Becquevort
Associé

Neuilly-sur-Seine, le 6 avril 2016

Deloitte & Associés

Stéphane Ménard
Associé

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DOM SECURITY S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1- Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : la Direction de votre Groupe est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations figurent les goodwill et les actifs à durée de vie indéfinie.

Le Groupe procède, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie selon les modalités décrites dans le paragraphe 9 « Perte de valeur » des principes comptables et dans la note 14 c) « Variation des pertes de valeur » de l'annexe sur les comptes consolidés.



Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et vérifié que le paragraphe 9 « Perte de valeur » des principes comptables et la note 14 c) « Variation des pertes de valeur » de l'annexe sur les comptes consolidés donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3- Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 6 avril 2016

Neuilly-sur-Seine, le 6 avril 2016

KPMG Audit Paris et Centre

Deloitte & Associés

Vincent de Becquevort
Associé

Stéphane Ménard
Associé



4 ATTESTATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVE AUX PRESTATIONS FACTUREES PAR GROUPE SFPI SA

Exercice clos le 31 décembre 2015

Monsieur le Président Directeur Général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de Dom Security S.A. et en réponse à votre demande, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives aux prestations facturées par Groupe S.F.P.I. S.A. figurant dans le document ci-joint et établi à la demande de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document, initialisé aux seules fins d'identification, fait ressortir un montant de facturations de € 1 200 628 hors taxes.

Ces informations ont été établies sous votre responsabilité à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes consolidés de Dom Security S.A pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes consolidés pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination des informations. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Notre intervention, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité, a été effectuée selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nos travaux ont consisté, par sondages, à :

- effectuer les rapprochements nécessaires entre ces informations et la comptabilité dont elles sont issues et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;
- vérifier la conformité de ces informations avec les stipulations de la convention de prestations de services de Groupe S.F.P.I. SA.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations figurant dans le document joint.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris La Défense, le 18 avril 2016

KPMG Audit Paris et Centre

Vincent de Becquevort
Associé



ATTESTATION RELATIVE AUX PRESTATIONS FACTUREES PAR GROUPE SFPI S.A.

Je soussigné, Henri Morel en ma qualité de Président Directeur Général de la société Dom Security S.A. atteste que le montant global des honoraires facturés directement par Groupe SFPI S.A. aux filiales de Dom Security S.A. au titre des frais de management, s'élève à :

En € HT	2015	2014
Deny Security	251 660 €	235 340 €
Dom - Metalux	126 260 €	130 820 €
Dom Ronis	135 290 €	142 170 €
Picard-Serrures	157 220 €	162 180 €
Dom - Titan	59 430 €	61 663 €
Dom	237 005 €	400 316 €
Euro-Elzett	34 517 €	28 406 €
Dom - CR	35 441 €	34 923 €
Omnitech Security	70 810 €	- €
Dom Suisse	32 655 €	- €
MCM	38 423 €	- €
UCEM	21 917 €	- €
Total	1 200 628 €	1 195 818 €

Henri Morel
Président Directeur Général

5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etabli en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la Société

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la Société DOM SECURITY SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et,
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

I. Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.



Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

II. Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 6 avril 2016

Deloitte & Associés

Stéphane MENARD
Associé

KPMG Audit Paris et Centre

Vincent DE BECQUEVORT
Associé

7. Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales

Rapport du professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion.

Aux actionnaires,

En notre qualité de professionnel de l'expertise comptable désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 Décembre 2015, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession inséré dans le décret du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable et prend en compte les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes d'exercice professionnel et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du professionnel de l'expertise comptable

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé la compétence de 3 personnes entre le 2 novembre 2015 et le 31 mars 2016 pour une durée de 7 jours avec un audit sur site de DOM Titan le 9 février 2016.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Nous avons en particulier étudié :

- informations sociales : effectif total et répartitions par genre, âge et zone géographique, absentéisme, conditions de santé et sécurité au travail, fréquence et gravité des accidents du travail, politique et nombre d'heures de formation ;
- informations environnementales : organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales, mesures de prévention, de recyclage ou d'élimination des déchets ;
- informations sociétales : importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale, mesures prises en faveur de la sécurité des consommateurs.



Pour ces informations RSE que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau de l'entité consolidante et du site de DOM Titan, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau de l'usine de DOM Titan que nous avons sélectionnée en fonction de son activité, de sa contribution aux indicateurs consolidés, de son implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente 12 % des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées de manière sincère

Fait à Toulouse, le 31 mars 2016

**L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT**

Jacques de SAINT FRONT

Président

8. Projets des Résolutions à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 mai 2016

Première résolution

Approbation des comptes annuels de l'exercice ; quitus aux administrateurs

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et d'activité du Conseil d'Administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés et faisant ressortir un bénéfice net de 3 605 090,39 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Deuxième résolution

Affectation du résultat de l'exercice ; mise en paiement du dividende

L'Assemblée, approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée par le Conseil d'administration.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 605 090,39 € est affecté de la façon suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 3 605 090,39 €.

Affectation :

- Dividende : 3 665 928 € soit 1,50 € par action, prélevés comme suit :
 - 3 605 090,39 € correspondant au résultat de l'exercice.
 - 60 837,61 € prélevés sur le compte Report à nouveau.
- Le compte Report à nouveau dont le solde créditeur s'élève à 32 486 380,95 € sera ramené à 32 425 543,34 € (incluant le dividende revenant aux actions auto détenues, 84 309 €).

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21 %.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 30 mai 2016.



L'Assemblée prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende	Dividende par action
2012	3 054 940 €	1,25 €
2013	4 276 916 €	1,75 €
2014	3 665 928 €	1,50 €

Troisième résolution

Dividende et détention par la Société de ses propres actions

Au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice distribuable correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, serait affecté au compte Report à Nouveau.

Quatrième résolution

Attribution de jetons de présence

L'Assemblée, fixe le montant des jetons de présence à répartir entre les administrateurs à la somme de 20 000 euros.

Cinquième résolution

Approbation et ratification des conventions et engagements reconduits par tacite reconduction relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, autorisés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice écoulé

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de Commerce dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice écoulé, approuve et ratifie les conventions ci-après renouvelables par tacite reconduction, qui n'ont pas fait l'objet d'une nouvelle autorisation du Conseil d'administration, savoir :

Les conventions de prestations de services conclues antérieurement et respectivement avec les sociétés : DENY SECURITY, DOM RONIS, DOM-METALUX, PICARD-SERRURES, DOM-CR, EURO-ELZETT, DOM GMBH & CO – DOM-UK – DOM POLSKA (anciennement METALPLAST CZESTOCHOWA) – DOM-TITAN – UCCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD.

Ces conventions ont pour objet, les conseils et assistance dans les domaines suivants : assurances, l'export, investissements, comptable, social, commercial et achats, trésorerie, foires et salons professionnels et publicitaires et communication.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés ne participent pas étant précisé que leurs actions sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

Sixième résolution

Approbation et ratification des conventions et engagements reconduits par tacite reconduction relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, autorisés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice écoulé

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de Commerce dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice écoulé, approuve et ratifie les conventions ci-après renouvelables par tacite reconduction, qui n'ont pas fait l'objet d'une nouvelle autorisation du Conseil d'administration, savoir :

Les conventions d'intégration fiscale conclues antérieurement et respectivement avec les sociétés : DENY SECURITY, DOM RONIS, DOM-METALUX, PICARD-SERRURES, DOM PARTICIPATIONS et DOM TSS.

Ces conventions ont pour objet, la centralisation des impôts.

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés ne participent pas étant précisé que leurs actions sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

Septième résolution

Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de Commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article L. 225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve et ratifie la convention ci-après qui n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'administration, savoir :

L'avenant numéro 2, à la convention de prestations de services du 5 décembre 2001, conclue le 21 décembre 2015 avec effet au 1^{er} janvier 2015, avec les filiales : DENY SECURITY, DOM RONIS, DOM-METALUX, PICARD-SERRURES, OMNITECH SECURITY, DOM-CR, EURO-ELZETT, DOM GMBH & CO – DOM SUISSE – DOM-UK – DOM POLSKA (anciennement METALPLAST CZESTOCHOWA) – DOM-TITAN – UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD – DOM-MCM.

Cette convention a pour objet, la prise en compte de la nouvelle organisation et des besoins du Groupe DOM SÉCURITY et la prise en compte de l'évolution du périmètre Groupe (disparition de sociétés, acquisition de sociétés, changement de dénomination sociale, etc.. ;).

Cette résolution est soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés ne participent pas étant précisé que leurs actions sont exclues du calcul du quorum et de la majorité.

Huitième résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice

L'Assemblée, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et d'activité du Conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2015, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2015 tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un résultat net des entreprises consolidées de 6 737 K€, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion et d'activités.

La part nette Groupe après intérêts des minoritaires ressort à 6 600 K€.

**Neuvième résolution**

Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Hermann RÖSER

L'assemblée, constatant que le mandat d'administrateur de Monsieur Hermann RÖSER arrive à son terme à l'issue de la présente réunion, décide de renouveler ledit mandat pour une nouvelle période de trois (3) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Dixième résolution

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée confère tous pouvoirs à Madame Lucie HOPPELEY, porteuse d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Une activité organisée autour de Trois domaines d'activité





DOM Security

Rapport Annuel 2015

**20, rue de l'Arc de Triomphe
75017 PARIS**

Tél.: +33 (0)1 46 22 09 00

Fax: +33 (0)1 46 22 99 18

www.dom-security.com

we **dom**ore for security